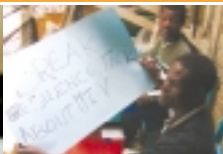




Intégration du VIH/SIDA par une approche communautaire basée sur les droits

ETUDE DE CAS D'ACORD TANZANIE





ACORD

La réponse au VIH et au SIDA:

le travail de collaboration avec les communautés

Avec des estimations qui chiffrent à plus de 28 millions le nombre de personnes vivant avec le VIH dans la seule Afrique sub-saharienne, les ravages que le VIH et le SIDA ont produit sur les communautés sont incommensurables. Au cours de la dernière décennie, ACORD, association impulsée par l'agenda africain qui travaillent dans 18 pays du continent, a soutenu les efforts des personnes vivant dans les communautés pauvres et marginalisés pour comprendre les racines du mal et pour trouver les moyens de prévenir une plus grande propagation du virus et d'en circonscrire les effets. ACORD reconnaît qu'il y a beaucoup à apprendre des hommes, des femmes et des enfants qui vivent au quotidien la réalité du VIH et du SIDA.

C'est ainsi qu'elle s'efforce de contribuer aux initiatives globales qui se développent face à la crise du VIH en faisant en sorte que ces personnes soient entendues et écoutées par les décideurs politiques à tous les niveaux.

LE VIH/SIDA au sein d'ACORD

Pour ACORD, le VIH/SIDA est une problématique qui affecte tous les aspects de ses activités de développement, dont l'objet est de promouvoir les droits des plus pauvres et des éléments de la société les plus marginalisés en Afrique sub-saharienne. Le but d'ACORD est de prévenir une plus grande propagation du VIH et du SIDA et d'en circonscrire les effets à travers un processus de recherche et de plaider pour un développement à l'initiative des communautés ainsi qu'un travail de partenariat et de mise en alliance avec d'autres interlocuteurs.

Le HASAP (acronyme anglais signifiant Programme d'appui et de plaider sur le VIH et le SIDA), qui a été lancé en 2003, se veut une unité d'appui à toutes les initiatives de lutte contre le VIH / SIDA lancées par les programmes d'ACORD dans plus de 17 pays de l'Afrique sub-saharienne. En plus d'un soutien technique et d'un appui en formation, il contribue à faciliter les échanges et le partage d'informations, aux niveaux interne et externe, et offre une orientation et une coordination stratégiques pour les travaux de recherche et de plaider pour d'ACORD se rapportant à la problématique du VIH/SIDA.

Cette brochure, publiée à l'initiative du HASAP, vise à illustrer et vulgariser les travaux réalisés par ACORD en Tanzanie. Il y a lieu d'espérer que ces informations et enseignements partagés profiteront à d'autres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'ACORD.

Rédaction : Susan Amoaten

Traduit en français par : Emmanuelle Thomas

Recherches et analyses: Donald Kasongi, Pantaleone Shoki, Datus Paul, Celestine Nyenga, Charles Shagi et Ruth Christian



AVANT-PROPOS

Depuis le début des années 90, ACORD ne cesse d'encourager l'apprentissage en vue de changer certaines politiques et pratiques relatives au VIH/SIDA, au niveau local, national et international. ACORD a entrepris une démarche de documentation et d'échange d'expériences en termes de méthodologie, un approfondissement de l'analyse et de la compréhension des liens entre le VIH/SIDA, la pauvreté, les moyens de subsistance, les inégalités liées au genre, l'instabilité sociale et la gouvernance, mais ACORD cherche aussi à engager activement les communautés dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions visant à lutter contre le VIH/SIDA.

ACORD Tanzanie a tenté ces 8 dernières années de concrétiser les objectifs définis par ACORD. Dans le travail décrit dans les études de cas de Karagwe et de Mwanza, l'équipe d'ACORD a montré que l'implication croissante des populations marginalisées, en partenariat avec d'autres associations, ainsi que la création de réseaux actifs peuvent avoir des effets remarquables sur les causes et les conséquences du VIH/SIDA. Les avantages pour les femmes, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les jeunes, les leaders communautaires et les communautés, témoignent de l'engagement d'ACORD à créer des compétences afin de lutter contre le VIH/SIDA, en utilisant des méthodologies et des processus participatifs.

Je souhaite féliciter l'équipe d'ACORD ayant participé au travail présenté dans ce rapport pour avoir répondu aux exigences qu'une approche participative implique pour les personnes et les procédés. Je suis impressionné non seulement par les résultats du travail réalisé, mais également par le procédé et la méthodologie de l'équipe. Votre travail est très précieux pour les autres membres d'ACORD et pour tous ceux qui souhaitent lutter contre le VIH/SIDA par le biais d'une approche communautaire intégrée, basée sur les droits.

Pour ACORD, cette étude de cas pose la question des changements nécessaires au niveau de nos structures internes et de nos méthodes de travail, afin de pouvoir intégrer le VIH/SIDA de façon constructive. A cet égard, j'espère que notre action ne sera pas seulement efficace au niveau de la programmation externe, mais que nous saurons également prendre la distance nécessaire pour placer au cœur du débat notre organisation, nos politiques et nos procédures, nos attitudes et nos pratiques.

Nous espérons que cette étude permettra aux autres acteurs de profiter de notre expérience du processus d'intégration du VIH/SIDA. Qu'elle les encourage à documenter et à partager leur expérience, et crée finalement un ensemble de connaissances et d'expériences qui nous aidera tous à gagner la bataille contre le VIH/SIDA.

Kamal Singh

Directeur Général
ACORD

Sommaire

	Page
Remerciements	4
Liste d'acronymes	5
Résumé	7
Introduction	11
Chapitre I : ACORD au NO de la Tanzanie. Présentation du contexte.	15
Chapitre II : Le programme "Droits fondamentaux et Gouvernance" de Karagwe	19
Chapitre III : Le programme "Moyens de subsistance en milieu urbain" de Mwanza	27
Chapitre IV : Caractéristiques communes déterminant l'approche basée sur les droits de Karagwe et de Mwanza en vue de l'intégration du VIH/SIDA	35
Conclusion	38
Annexe 1 - Aperçu des débats relatifs à l'intégration du VIH/SIDA	39



Remerciements

Cette étude de cas a été réalisée grâce à une approche participative impliquant l'ensemble du personnel d'ACORD Tanzanie ainsi que certains représentants des communautés dans lesquelles nous intervenons. Pendant cinq mois, nous avons utilisé les principes d'apprentissage et de réflexion pour développer une étude de cas qui reflète précisément notre travail.

En mars 2003, nous avons organisé un atelier destiné à l'ensemble du personnel d'ACORD. Pendant deux jours, nous avons réfléchi sur les objectifs d'ACORD Tanzanie, sur la façon dont elle a poursuivi ces objectifs et mesuré ses avancées. Puis, nous nous sommes demandés si ce travail constituait "une intégration du VIH/SIDA", et quelles informations supplémentaires devaient être utilisées pour le documenter de façon claire et intelligible.

Les équipes de Mwanza et de Karagwe ont ensuite assisté à des tables rondes individuelles pour déterminer la façon d'obtenir plus d'informations des communautés. Chaque équipe a discuté avec des membres des communautés et certains ont été invités à faire part de leurs expériences pour que ces dernières soient présentées dans cette étude de cas. Ces personnes ont également été invitées à commenter le processus de changement visant à créer des compétences face au SIDA.

Donald Kasongi - Coordinateur national pour la Tanzanie, chargé de superviser l'analyse et la documentation des expériences d'ACORD Tanzanie.

Datus Paul - Coordinateur du programme de Mwanza, responsable de l'analyse de l'expérience de Mwanza en collaboration avec les membres de la communauté, ce qui a permis d'obtenir un certain nombre de récits.

Pantaleon Shoki - Coordinateur de recherches, responsable de l'analyse des données et de l'adéquation avec nos critères d'intégration. Egalement impliqué dans la rédaction de l'étude de cas (rattaché au bureau national, ce qui explique que son programme ne soit pas indiqué).

Celestine Nyenga – Responsable Genre et Santé pour Mwanza, chargée de coordonner la collecte des informations pour l'ensemble de l'étude de cas, en particulier celles venant des équipes de Karagwe et de Mwanza.

Charles Shagi – Responsable du développement communautaire pour Mwanza, chargé de coordonner la collecte d'informations de l'équipe de Mwanza.

Ruth Christian – Responsable Genre et Information pour Karagwe, chargé de coordonner la collecte des informations de l'équipe de Karagwe.

Susan Amoaten (consultante), chargée de développer la méthodologie afin de documenter les expériences d'intégration d'ACORD, et de rédiger la version finale de l'étude de cas.

Nous souhaitons remercier Dennis Nduhura, Ellen Bajenja et Angela Hadjipateras d'HASAP (HIV/AIDS Support and Advocacy Programme) pour leurs conseils et leur appui financier qui nous ont permis de documenter cette étude de cas sur la Tanzanie. Nous souhaitons également remercier Oxfam Int et CordAid pour avoir participé au financement de ce travail.

Liste d'acronymes

ACORD	Association de Coopération et de Recherches pour le Développement
CordAid	Organisation catholique pour l'aide d'urgence et le développement
Novib	Branche néerlandaise de la famille Oxfam International
FHH	Foyers dont le chef est une femme (Female-headed households)
GAG	Groupes d'Action sur le Genre
GECHNET	Réseau Santé infantile et Genre (Gender and Children Health Network)
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
KADENVO	Réseau de district composé d'OCB & d'ONG dans la région de Karagwe
MNGONET	Réseau des ONG de Mwanza (Mwanza NGOs Network)
OCB	Organisations Communautaires de Base
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OSC	Organisations de la Société Civile
Oxfam Int	Oxfam International
PES	Pair - Educateur Sanitaire
PVS	Personnes vivant avec le VIH et le SIDA
SafAids	Réseau régional spécifique
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
TAWOVA	ONG locale spécialiste des droits légaux
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
VWOCC	Comités Villageois d'Aide aux Veuves et aux Orphelins (Village Widow and Orphan Carer Committees)



Résumé

Une pression de plus en plus grande est exercée sur les associations de développement pour qu'elles participent au développement d'une société "compétente face au SIDA" où chacun puisse appréhender et prendre des décisions sur les facteurs liés aux causes et aux conséquences du VIH/SIDA, créer des moyens et mobiliser des ressources pour lutter contre ce fléau. L'intégration du VIH/SIDA au cœur de l'activité de développement est considérée comme une part importante du processus permettant d'arriver à cette vision de la société. Mais le débat reste ouvert quant au sens pratique de l'intégration et à la démarche qu'une ONG communautaire doit adopter pour y parvenir.

Pour ACORD Tanzanie, l'intégration du VIH/SIDA dans la pratique a impliqué le développement d'une approche communautaire basée sur les droits où la communauté est encouragée à provoquer elle-même la création de compétences face au SIDA. Le rôle de la communauté devient essentiel à tous les niveaux : des services sur le terrain jusqu'aux politiques nationales. L'évolution vers la création de compétences face au SIDA passe nécessairement par l'apprentissage, l'action et la réflexion, en faisant face aux problèmes et en profitant au mieux des opportunités. Si on développe le rôle de la communauté, le VIH/SIDA s'intègre complètement à des plans de développement pertinents et durables. Dans cette évolution, ACORD Tanzanie est davantage un facilitateur qu'un leader, et elle s'est concentrée sur trois objectifs interdépendants:

- **Participation accrue des personnes marginalisées** dans les processus de prise de décisions,
- **Appui au développement de partenariats** entre communautés, associations, prestataires de service publics, décideurs politiques et donateurs pour que la responsabilité du changement soit partagée,
- **Encouragement des réseaux existants et émergents** pour créer des opportunités d'échange d'idées et d'informations, et développer des systèmes appropriés favorables au développement de partenariats.

Cette approche semble avoir porté ses fruits en particulier pour lutter contre certains blocages structurels tels que la stigmatisation, la discrimination et le manque de compétences dans les régions de Mwanza et de Kagera, au NO de la Tanzanie, où intervient ACORD. L'appui au changement communautaire permet d'évoluer vers la création de compétences face au SIDA à un rythme qui soit acceptable localement, il permet également de discuter et d'essayer de résoudre les problèmes de manière ouverte, et il implique finalement que tout changement soit durable et holistique.

Le changement communautaire en vue de la création de compétences face au SIDA peut prendre plusieurs formes. Au NO de la Tanzanie, il s'est traduit de la façon suivante:

- Participation accrue des femmes et des PVS dans les processus de prise de décisions
- Prise de conscience et application des droits de succession des veuves et des orphelins
- Réduction des cas d'abus et de violence sexuelle
- Meilleure perception des femmes par leur communauté
- Plus grande transparence et réceptivité des structures gouvernementales locales
- Amélioration des prestations en matière de services sanitaires
- Développement des structures communautaires représentant des besoins et des droits spécifiques



- Partenariats plus efficaces entre organismes publics et communautés
- Opportunités pour partager des expériences et tirer des enseignements grâce aux réseaux.

Un certain nombre de principes directeurs issus de l'expérience d'ACORD Tanzanie peuvent être considérés comme déterminants pour le succès du programme :

1. Positionnement du travail de l'association dans une société compétente face au SIDA²

Comme nous l'avons dit précédemment, la création de compétences face au SIDA est un processus qui permet aux personnes d'évaluer et de répondre ouvertement aux facteurs pouvant les exposer ainsi que leur communauté au risque d'infection par le VIH. Pour créer ces compétences, les communautés, les ONG, les prestataires de service publics, les décideurs politiques, les bailleurs de fonds et les instituts de recherche doivent tous travailler de concert, avec une vision commune. L'association a besoin de se positionner au sein de ce processus de changement (en cherchant à mieux définir son rôle dans cette coalition) et d'agir en conséquence de façon efficace. Au sein d'une société compétente face au SIDA, l'association doit donc accepter de jouer un rôle (probablement) à long terme, en permettant aux partenariats du réseau d'évoluer et de donner un aperçu des actions relatives au changement.

2. Les communautés sont la clé du succès d'une société compétente face au SIDA

Pour créer des compétences face au SIDA, les communautés ne doivent pas être considérées simplement comme des bénéficiaires passifs des plans d'action. Elles sont naturellement capables de s'adapter et d'évoluer face aux défis et aux opportunités. Il est nécessaire de développer une structure pour que les membres de la communauté soient sur un pied d'égalité par rapport aux autres partenaires et pour permettre un engagement plus significatif et rationnel de la communauté dans la prise de décisions. Les principaux avantages d'une évolution organisationnelle vers un développement communautaire sont la transparence, l'adaptation du rythme et la durabilité du changement en vue de la création de compétences face au SIDA.

3. Participation de l'ensemble des communautés

Si les communautés peuvent être considérées comme le cœur d'une société compétente face au SIDA, ce sont les individus, membres de ces communautés, qui en permettent le fonctionnement. Une communauté peut être définie comme un groupe d'individus liés entre eux par des intérêts communs. Mais, alors que la communauté peut être une entité harmonieuse avec un ensemble d'idées et de principes communs, elle peut également incarner les désirs et les droits des puissants, consolidés par des lois et des traditions locales. Par conséquent, pour éviter la domination d'une minorité détenant le pouvoir, il est essentiel d'assurer la participation pleine et active de l'ensemble des membres des communautés, y compris des plus marginalisés. Ceci pour deux raisons : d'une part, parce que chacun a le droit d'être impliqué dans les décisions et les actions ayant un impact sur sa vie, et d'autre part, parce qu'ignorer les droits et les besoins des personnes marginalisées ou vulnérables risque d'ébranler la pertinence et la durabilité de ces processus de changement. Pour favoriser la création de compétences face au SIDA, les PVS, les jeunes, les populations mobiles, les pauvres et les femmes doivent donc être activement encouragés à participer au changement communautaire.

4. Les partenariats sont essentiels pour provoquer un changement significatif et durable.

Le VIH a causé une série de problèmes d'une ampleur sans précédent que les communautés ne peuvent affronter seules. En l'absence de remède ou de vaccin, l'évolution de l'épidémie doit reposer sur la capacité des individus à agir, d'où la nécessité d'une action collective très étendue. Les décideurs politiques, les prestataires de service, les instituts de recherche et les organismes de financement doivent travailler en partenariat pour apporter des compétences, des conseils et des fonds, afin de parrainer et d'encourager les initiatives communautaires.

5. La mise en réseau crée une structure où les partenariats se développent.

Dans la lutte visant à intensifier les efforts pour créer des compétences face au SIDA, les programmes communautaires à petite échelle semblent souvent négligés. Cependant, le travail d'ACORD Tanzanie prouve l'efficacité de tels programmes et leur capacité à alimenter le développement de la politique nationale. Il montre également que la mise en réseau offre des opportunités incomparables aux communautés pour qu'elles apprennent les unes des autres, qu'elles influencent et soient influencées par les décideurs politiques, le gouvernement, les donateurs, les ONG et les chercheurs. L'expérience d'ACORD prouve aussi que si les besoins communautaires doivent être identifiés et traités à des niveaux supérieurs, de tels réseaux doivent être enracinés dans les communautés.

6. La structure interne des associations est déterminante pour encourager les communautés à créer des compétences face au SIDA

Les associations doivent être ouvertes et honnêtes quant à la marge de manœuvre dont elles disposent, compte tenu de leur structure, pour développer des partenariats véritablement équitables entre elles-mêmes et les communautés avec qui elles travaillent. Il leur faut développer une culture où leur action communautaire ne prive pas les communautés d'initiative mais permet au contraire d'accroître les capacités locales³. Ce processus de réflexion interne doit impliquer d'autres acteurs du partenariat, afin de garantir que la structure interne réponde de façon satisfaisante aux demandes faites à l'association en question.

7. L'utilisation d'une approche basée sur les droits peut aider le personnel à appuyer la création de compétences face au SIDA, intégrant ainsi le VIH/SIDA dans un développement communautaire plus large.

Le recours à une approche basée sur les droits est totalement justifié pour appuyer la création de compétences face au SIDA, car il existe une infinité de droits et de besoins communautaires pouvant affecter à la fois les causes et les conséquences de l'épidémie. Bien qu'il n'y ait pas une définition universelle de l'approche basée sur les droits, on considère généralement qu'elle repose sur trois principes fondamentaux :

- **La responsabilité:** les personnes peuvent être considérées responsables car dépositaires de droits ou de devoirs (protéger, promouvoir et répondre aux besoins).
- **Le renforcement des moyens d'action:** en tant que "propriétaires" de droits, les membres de la communauté doivent être considérés comme responsables du développement. Cette approche place les personnes au centre du processus de développement.
- **La participation libre et constructive:** considérée comme un droit et incluant le droit d'accès aux processus de développement, aux mécanismes d'information et de réclamation.



L'approche communautaire implique d'être guidé par les droits et les besoins communautaires, tout en renforçant les moyens d'action des communautés pour accroître leur participation et renforcer leurs relations, que ce soit verticalement avec les décideurs politiques, les instituts de recherche, les donateurs et les ONG, ou horizontalement avec les autres communautés et OCB.

L'intégration conduit les associations à aller au-delà des réponses spécifiques au SIDA et à analyser plus en profondeur la façon dont leur structure interne et les réponses apportées par le programme aident les communautés à s'attaquer à certaines causes et conséquences du virus : pauvreté, inégalités liées au genre et instabilité sociale. Les partisans de l'intégration affirment qu'une association doit étudier l'influence de son activité centrale sur l'épidémie et, à l'inverse, l'influence que peut exercer l'épidémie sur ses objectifs et sur ses cibles. Il peut être alors nécessaire de revoir certains programmes sectoriels comme la sécurité alimentaire, l'eau et le système sanitaire ou l'éducation. Ou bien de reconsidérer certains aspects de la structure interne tels que la sensibilisation du personnel et les politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

L'expérience d'ACORD Tanzanie suggère que l'intégration du VIH/SIDA s'accompagne d'une approche basée sur les droits, pour que l'association puisse identifier et faire face à certaines causes de vulnérabilité face au VIH/SIDA reposant sur les inégalités et l'exclusion sociales. L'engagement actif des personnes marginalisées peut être facilité en s'attaquant au manque de connaissances et/ou au non-respect des droits de la personne à l'information, au pouvoir, aux biens et aux services. Dans le contexte du VIH/SIDA, cette approche implique de lutter contre les profondes inégalités liées au genre qui accentuent considérablement la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles (ainsi celle que des hommes et des jeunes garçons), tout en s'attaquant simultanément à la stigmatisation et à la discrimination à l'égard des PVS.

Quelques avantages de l'utilisation d'une approche basée sur les droits

- Elle permet une meilleure prise de conscience en matière de responsabilité – il devient évident qu'en tant qu'individus, nous avons à la fois des droits et des devoirs vis-à-vis de notre communauté.
- Elle indique clairement que la communauté doit s'approprier le processus de changement.
- En élargissant l'accès à la prise de décision aux personnes exclues, l'ensemble de la communauté découvre les forces et les atouts pouvant être apportés par les différentes personnes.
- Elle permet plus d'ouverture et de transparence, ce qui influe considérablement sur la stigmatisation et la discrimination.
- L'action en faveur d'un développement basé sur les droits aide les communautés à développer des agendas en lien avec les décideurs politiques, leur permettant ainsi de participer au niveau du district ou au niveau régional.
- Les agendas clairs et transparents développés dans le cadre d'une approche basée sur les droits permettent de transposer des thèmes d'une communauté à l'autre.

ACORD Tanzanie, 2003

Introduction

ACORD Tanzanie lutte depuis huit ans contre les causes et les conséquences du VIH dans le cadre de vastes programmes de développement communautaire. Des avancées ont été constatées à la fois en matière de prévention de la propagation du virus et d'appui aux communautés pour soigner les personnes infectées ou affectées par le virus. Son approche consiste à encourager l'apprentissage, l'action et la réflexion communautaire, en incitant au changement pour créer des compétences face au SIDA. Le rôle d'ACORD Tanzanie a été le suivant:

- **Accroître la participation des personnes marginalisées,**
- **Appuyer le développement de partenariats** entre communautés, associations, prestataires de services publics, décideurs politiques et donateurs pour que la responsabilité du changement soit partagée,
- **Encourager les réseaux existants et émergents** pour créer des opportunités d'échanges d'idées et d'informations et développer des systèmes propices au développement de partenariats.

Ce travail a eu un impact très net sur un certain nombre de causes et de conséquences du VIH/SIDA :

- Les femmes ont pu participer à des réunions communautaires et des fora de prise de décisions ; les personnes chargées de faire appliquer la loi au niveau local prennent donc plus au sérieux les cas de violence sexuelle, d'où une diminution des abus sexuels.
- Les femmes et les jeunes filles ont pu convaincre les services de santé de se rapprocher de leur lieu de vie, améliorant ainsi leur accès aux soins de santé sexuelle et reproductive.
- Les femmes ont pu influencer la mise en œuvre des lois de succession. Elles ont ainsi pu accéder au droit à hériter des propriétés foncières, d'où une diminution de leur vulnérabilité économique et sociale.
- Les PVS sont plus visibles et font davantage entendre leur voix au sein de la communauté. Ceci a permis le développement de services à leur attention et a contribué à une meilleure compréhension des problèmes des personnes infectées ou affectées par le virus, d'où une moindre pression exercée sur les PVS.
- La plus grande visibilité des PVS a amélioré la disponibilité d'informations précises sur le virus et a permis de traiter les effets insidieux de la stigmatisation et de la discrimination, en mettant au grand jour la réalité du VIH et du SIDA.
- Les leaders communautaires ont développé des structures plus cohésives et solides, mieux à même d'identifier et d'analyser les droits et les besoins de tous les citoyens, et créant ainsi un environnement plus ouvert et plus favorable.
- Les jeunes, en particulier les orphelins, ont pu créer des groupes d'entraide pour accéder au crédit et défendre publiquement leurs droits et leurs besoins.
- Les communautés ont pu mieux articuler un grand nombre de besoins avec les autorités civiles et les prestataires de services, réduisant ainsi leur vulnérabilité.



En d'autres mots, certains signes très nets indiquent une évolution fondamentale vers la création de compétences face au SIDA dans les régions de Karagwe et de Mwanza. Ces changements soulignent combien les communautés souhaitent dépasser la prise de conscience par rapport au VIH pour envisager une analyse plus large des causes et des conséquences du VIH/SIDA. Le travail d'ACORD Tanzanie dans cette zone incarne le concept d'intégration dans lequel le VIH/SIDA est envisagé à partir d'une perspective de développement.

Cette étude de cas essaie de décrire et d'étudier le travail d'ACORD Tanzanie en donnant un aperçu du processus de changement à Karagwe et à Mwanza. Elle permet de tirer certains enseignements sur la manière dont l'approche de développement communautaire basée sur les droits peut intégrer les problèmes de VIH/SIDA dans un contexte de développement plus large. Si on y ajoute les connaissances et les services spécifiquement liés au VIH/SIDA, cette approche peut contribuer à limiter de façon significative les causes et les conséquences de l'épidémie.

Cette étude a supposé l'utilisation d'une approche participative incluant tout le personnel d'ACORD Tanzanie ainsi que certains invités, membres des communautés avec lesquelles nous travaillons. Au cours de ces cinq mois, nous avons utilisé les principes d'apprentissage et de réflexion pour développer une étude de cas qui reflète fidèlement notre travail.

Le résultat est une analyse réalisée à la fois par le personnel et les communautés de ce qui se passe lorsque la population essaie de s'orienter vers la création de compétences pour faire face au SIDA.

Le Chapitre I présente le contexte de travail d'ACORD Tanzanie. Il décrit la zone géographique ainsi que la propagation du virus dans cette partie reculée du pays. Puis, il explique comment ACORD Tanzanie a commencé à adapter sa structure interne pour pouvoir mieux affronter les causes et les conséquences du VIH/SIDA. Il apparaît que toute association souhaitant s'attaquer au VIH/SIDA à partir d'une perspective communautaire basée sur les droits, doit examiner la façon dont sa structure interne permet à la population d'influencer son travail, ainsi que la transition d'un rôle de leader à un rôle de facilitateur des processus de changement en vue de la création de compétences face au SIDA.

Le Chapitre II décrit le travail du programme de Karagwe. Il insiste particulièrement sur la façon dont les leaders locaux peuvent, en améliorant leurs connaissances et leur compréhension des problèmes de droits légaux et de leur rôle de leaders communautaires, contribuer à limiter la vulnérabilité des populations face aux conséquences du VIH/SIDA (lévirat, droit des femmes et des enfants à hériter des propriétés foncières, à s'affranchir des abus et des violences sexuels...) Il analyse également comment certaines populations se sentant particulièrement marginalisées profitent de la mise en place de groupes d'intérêt spécifique. Citons, par exemple, les groupes de veuves et d'orphelins nouvellement créés qui permettent à ces personnes de se sentir plus fortes et plus en confiance pour discuter de leurs problèmes et en faire part lors de réunions publiques.

Le Chapitre III détaille le programme de Mwanza, mis en œuvre dans les bidonvilles de cette mégalopole située sur les rives du lac Victoria. L'approche de ce programme est similaire à celle utilisée pour Karagwe : apprentissage avec la communauté et encouragement en vue de la

participation de tous les groupes, développement de plans d'action communs basés sur le développement de partenariats et réflexion sur les résultats avec les communautés, les partenaires et les autres parties concernées. L'expérience de Mwanza a clairement montré que les problèmes de genre peuvent être traités en incitant les hommes et les femmes à travailler ensemble pour lutter contre les inégalités par l'intermédiaire de Groupes d'Action sur le Genre. Elle prouve également qu'un fort esprit d'entraide local peut servir à lutter contre la stigmatisation et la discrimination au sein de la communauté, en particulier en aidant les PVS.

Le Chapitre IV propose une synthèse des points communs entre les programmes de Mwanza et de Karagwe. Il insiste sur les trois rôles principaux identifiés par ACORD Tanzanie dans son travail (participation, partenariats et mise en réseau) et essaie de clarifier la mise en œuvre de ces principes. Ces trois principes réunis résument l'interprétation faite par ACORD Tanzanie d'une approche basée sur les droits conduisant à l'intégration.

Pour conclure, ACORD Tanzanie affirme que le concept d'intégration peut être mis en œuvre de différentes manières en fonction des objectifs généraux de l'organisation. Pour les organisations qui entendent rester ancrées dans la communauté, une approche basée sur les droits valorisant la contribution des populations au processus de changement en vue de la création de compétences, traite forcément le VIH/SIDA au-delà de l'aspect sanitaire, ce qui représente l'essentiel de l'intégration.

³ National Aids Commission 2001
* Prevalence rate refers to the cumulative number of people testing positive for HIV, infection rate refers to the number of new infections in a given time period



Chapitre I : ACORD au NO de la Tanzanie. Présentation du contexte.

Présentation générale du NO de la Tanzanie

Le Nord Ouest de la Tanzanie est une région pauvre et isolée qui connaît de profonds changements socio-économiques. Auparavant, cette région était très peu peuplée car elle n'offrait que peu de terres agricoles et la mouche tse tse l'avait rendue infréquentable pour les pasteurs. Cependant, à la fin des années 60, le gouvernement Nyerere a incité la population à abandonner d'autres régions pour s'y installer dans le cadre du mouvement Ujamaa. Dans ce contexte politique et socio-économique, les populations ont été encouragées à s'installer dans des villages pour faciliter la fourniture de services publics : santé, éducation, eau et système sanitaire. Ce processus de "villagisation" a été consolidé par des dispositifs d'éradication de la mouche tse tse. Plus récemment, c'est dans cette région qu'ont trouvé refuge des centaines de milliers de Rwandais et Burundais fuyant la violence et la guerre. De plus, la libéralisation de l'exploitation des mines d'or situées au niveau des ceintures de roches vertes autour du Lac Victoria, a conduit un grand nombre d'habitants d'autres régions tanzaniennes ou d'ailleurs à se déplacer vers le NO pour y trouver du travail.

Quelques statistiques sur la Tanzanie -Rapport PNUD sur le développement humain 2001

L'indicateur de développement humain situe la Tanzanie au 140ème rang sur 161 pays (127ème rang en 1991).

Espérance de vie à la naissance:

52.6 ans pour les femmes

50.7 ans pour les hommes.

51% de la population vit en deça du seuil de pauvreté monétaire défini par les NU.

41% des Tanzaniens souffrent de malnutrition.

1.5 million de personnes sont infectées par le VIH/SIDA.

1400 00 morts en raison de causes liées au SIDA depuis 1983.

810 000 enfants orphelins en raison de l'épidémie.

Malgré les mines d'or et les entreprises piscicoles présentes autour du Lac Victoria, la pauvreté frappe la majeure partie de la population des régions de Mwanza et de Kagera ; la plupart des foyers vivent d'une agriculture de subsistance, surtout depuis l'effondrement des prix des cultures marchandes. Les équipements éducatifs sont complètement inadaptés et l'isolement géographique est un obstacle considérable au maintien du personnel formé dans la région. De même, les soins médicaux sont limités et les installations sanitaires manquent d'équipement et de personnel. Selon le Rapport National de Suivi de la Pauvreté et du Bien-Être pour 1999/2000, Kagera est la région la plus pauvre de la Tanzanie continentale avec un PIB par habitant de 156 \$ US comparé à la moyenne nationale de 240 \$. La vie à Mwanza, près des mines et des entreprises piscicoles, est tout aussi difficile : la plupart des migrants s'installent dans des bidonvilles qui ne cessent de s'étendre et où les autorités municipales ont fort à faire pour répondre rapidement aux besoins de la population.





Le VIH au NO de la Tanzanie

Les trois premiers cas de VIH/SIDA en Tanzanie ont été enregistrés dans la région de Kagera en 1983, avant de se propager à l'ensemble du pays. Le virus venait apparemment du district de Rakai en Ouganda. Aujourd'hui, dans la région de Kagera, le nombre de personnes infectées par le VIH s'élève à 8 529 personnes (soit 17.25% de la population de cette région) et à 8 338 personnes pour la région de Mwanza (soit 15.3% de la population), la moyenne nationale étant de 7.8%⁴. De plus, Kagera présente le taux de nouvelles infections par le VIH le plus élevé dans le pays pour les 15-24 ans⁵.

Ce n'est pas un hasard si Kagera et Mwanza ont les taux de prévalence les plus élevés du pays et sont aussi les régions les plus pauvres. Les liens entre la pauvreté et le VIH sont reconnus depuis un certain temps : les difficultés économiques limitent l'accès des personnes aux soins médicaux, réduisent leurs choix et les contraignent à une séparation physique lorsqu'il devient nécessaire de partir pour trouver un travail. Si tous ces facteurs sont aggravés par des inégalités sociales, en particulier entre hommes et femmes, le VIH se propage rapidement.

Dans sa politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA, le gouvernement tanzanien souligne la nécessité d'adopter une approche multisectorielle élargie pour appréhender les causes et les conséquences de l'épidémie de VIH. Cette politique s'est traduite par un plan stratégique global⁶, qui a reçu le soutien financier et technique d'un certain nombre de donateurs et d'organisations internationales. Plusieurs initiatives témoignent déjà de cette approche élargie : le Ministère de l'Education a introduit un programme éducatif sur la vie de famille dans les programmes scolaires ; les services de santé sexuelle et reproductive se sont intensifiés jusqu'à couvrir 73% des installations sanitaires et de nombreux travailleurs sanitaires locaux sont formés pour encourager les jeunes à utiliser les services existants. Cependant, le gouvernement ne dispose que de peu de moyens et le plan stratégique reposera largement sur les plus de 700 OSC présentes en Tanzanie pour fournir au niveau national des biens et des services permettant de lutter contre le VIH.

ACORD en Tanzanie

ACORD travaille dans le NO de la Tanzanie depuis le milieu des années 80. Son programme s'est progressivement étendu aux régions de Kagera, Mwanza et Kigoma. Sa mission a progressivement évolué d'un renforcement institutionnel des compétences à un appui au développement communautaire en vue d'un agenda basé sur les droits, plus centré sur la participation, le renforcement des moyens d'action et la lutte contre les inégalités. ACORD a toujours participé à la fourniture de services, en se concentrant surtout sur les moyens de subsistance, les opportunités économiques et le VIH/SIDA. Mais ce rôle a été progressivement repris par le gouvernement ou par des ONG, le personnel d'ACORD Tanzanie a donc pu s'intéresser à des obstacles plus structurels au développement, tels que les inégalités et la dislocation sociales.

En 2000, ACORD Tanzanie a envisagé d'utiliser une approche davantage basée sur les droits, d'intensifier le dialogue au sein de la communauté (avec de très nombreux partenaires dont le gouvernement) et d'en profiter pour réfléchir sur sa structure interne et sur les améliorations à apporter afin de mieux jouer son rôle de facilitateur du changement. L'organisation a jugé qu'une restructuration était nécessaire, comme l'indique le tableau suivant :

Point de départ	Objectif du changement
Répondre aux besoins	Répondre aux droits individuels
Personnes considérées comme bénéficiaires	Personnes avec des droits et des devoirs, responsables de leurs propres processus de changement
Engagement communautaire	Capacité individuelle, de groupe et communautaire à changer sa propre vie et à améliorer sa communauté.
Approches en fonction des cibles	Approches en fonction des processus (ex : analyse de l'exclusion sociale, "Parcours") au lieu de solutions miracles définies à l'extérieur et de modèles techniques importés.
Réflexion interne située dans le temps sur les enseignements tirés	Processus continu d'apprentissage, d'action et de réflexion
Rôle de conseil en tant qu'expert	Rôle participatif en tant que partenaire

ACORD Tanzanie a ainsi pu collaborer en jouant davantage d'égal à égal avec les communautés, les décideurs politiques (en particulier le gouvernement), les prestataires de services, les donateurs et autres associations et organisations. ACORD Tanzanie a également facilité et renforcé l'engagement de la communauté dans le processus de changement en vue de la création de compétences face au SIDA.

Les problèmes du VIH/SIDA étaient si étroitement liés aux contraintes du développement communautaire dans son ensemble que leur intégration dans l'activité principale (grâce à l'utilisation de cette approche basée sur les droits) a bien fonctionné. Les membres de la communauté considéraient déjà le VIH/SIDA sous différents aspects :

- Hommes et femmes se plaignaient que les enlèvements et les viols de jeunes filles deviennent monnaie courante et demeurent généralement impunis dans le cas du versement par le coupable d'une compensation à la famille de la jeune fille.
- Les femmes disaient être privées de leur héritage légitime par leur belle-famille à la mort de leur mari, et se sentir impuissantes face à cette situation. La veuve pouvait alors respecter la tradition en se mariant avec son beau-frère ou risquer de se retrouver avec ses enfants dans une situation d'extrême pauvreté.

⁴Commission nationale de lutte contre le SIDA 2001

⁵Le taux de prévalence correspond au nombre de personnes séropositives alors que le taux d'infection correspond au nombre de nouvelles infections au cours d'une période donnée.

⁶Plan Stratégique 2003-2007 de lutte contre le VIH en Tanzanie



- Les femmes se sentaient totalement impuissantes dans la famille pour exiger de leurs maris qu'ils leur soient fidèles, voire pour échapper à la violence conjugale.
- Les maris affirmaient qu'il leur semblait important de se marier avec plusieurs femmes pour asseoir publiquement leur position au sein de la communauté.

Ces conflits interpersonnels majeurs ont fait que les femmes n'ont pu exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive, leurs droits de succession et de participation à la prise de décisions. Le recours à une approche basée sur les droits a permis aux membres de la communauté de tirer des leçons de ces situations de conflit et de développer des plans d'action pour les résoudre, afin que le VIH/SIDA puisse être traité sous tous ses aspects.

L'utilisation d'une approche basée sur les droits était certes importante pour traiter ces problèmes sous-jacents, mais il apparaissait aussi clairement qu'ACORD avait un rôle essentiel à jouer pour garantir la mise en œuvre des interventions spécifiques contre le VIH/SIDA. Dans cette région isolée, il faut sans cesse défendre l'amélioration des informations et de la fourniture de services. Même si le rôle d'ACORD en tant que prestataire de services a progressivement diminué, il n'a pas complètement disparu et ne disparaîtra sans doute jamais. Il permet de garantir l'exactitude et l'actualisation des informations et tend à améliorer à la fois la disponibilité et la qualité des services liés au VIH/SIDA.

Structure organisationnelle d'ACORD Tanzanie

Le changement de perspective (passage d'une position de leader à celle de facilitateur du processus de changement en vue de la création de compétences face au SIDA) a nécessité une évolution vers une structure de programme plus linéaire. Il fallait que la responsabilité du processus de participation, de mise en réseau et de partenariats repose sur les travailleurs communautaires, secondés des responsables des domaines identifiés par la communauté : moyens de subsistance, VIH/SIDA et genre, gouvernance, recherche et plaidoyer. ACORD Tanzanie a essayé d'incorporer à sa structure la culture de facilitation. Elle s'efforce de valoriser la contribution de l'ensemble du personnel en reconnaissant les compétences apportées par chacun et en utilisant constamment ces différences pour renforcer et développer ses propres capacités. Cette restructuration organisationnelle a été essentielle pour qu'ACORD Tanzanie puisse soutenir l'évolution des communautés vers la création de compétences face au SIDA.



Chapitre II : Le programme "Droits fondamentaux et Gouvernance" de Karagwe

Le district de Karagwe est une zone rurale située juste à la frontière avec le Rwanda. Pendant l'été 1994, des centaines de milliers de Rwandais ont traversé la frontière pour se rendre à Karagwe, fuyant les répercussions du génocide dans leur pays. Située à seulement 50 km de Kigali, Karagwe avait longtemps entretenu des relations à la fois avec les Hutus et les Tutsis, et de nombreux habitants étaient très proches des Rwandais. Au départ, les réfugiés ont été bien accueillis et ont offert de nombreuses opportunités à la région : main d'œuvre bon marché pour les périodes de forte activité agricole, marchés pour les produits frais (surtout le matoke) et opportunités de développement des relations sociales et commerciales. Mais cette arrivée soudaine a également créé de nombreux problèmes : du jour au lendemain, des pâtures ont disparu, des sources d'eau ont été surexploitées et contaminées, le bois de chauffage est devenu rare et, pour la première fois, des fusils et d'autres armes sont arrivés dans la région, d'où un sentiment de peur face à la criminalité et la violence. Dans un village, l'école primaire s'est transformée en immense camp.

Peu après les réfugiés, des dizaines d'organismes d'aide internationaux sont arrivés dans la région pour apporter un appui sous forme de nourriture, d'abris, de médicaments, etc. En tant qu'organisations humanitaires, leur aide s'est exclusivement centrée sur la fourniture de biens et de services aux réfugiés ; la population locale n'a rien reçu en compensation des énormes bouleversements subis. Le VIH est devenu un nouveau sujet d'inquiétude pour la population. Jusqu'alors, les taux de prévalence dans les villages de la région de Karagwe étaient extrêmement faibles et les connaissances sur le virus l'étaient encore davantage. Cependant, les taux de prévalence au Rwanda (surtout à Kigali) étaient très élevés. Avec une telle interaction entre les réfugiés et la population locale et un tel bouleversement de leur vie quotidienne, l'incidence du VIH avait de fortes chances de s'accroître.

En 1995 ACORD Tanzanie a lancé une grande série de débats avec des membres des communautés pour mieux connaître les principales opportunités et entraves au développement rencontrées par la population de Karagwe. Suite à ces débats, le programme s'est consacré au renforcement des structures locales, en particulier pour apporter une réponse aux problèmes suivants : approvisionnement en bois de chauffage, commercialisation des produits agricoles, sources d'eau, réhabilitation de l'élevage de bétail et sensibilisation par rapport au VIH. Quant au thème des inégalités liées au genre, il a toujours été traité de manière transversale à l'intérieur du programme.

En l'an 2000, le programme a reconnu qu'en dépit de certaines avancées (amélioration de l'accès aux marchés, des sources d'eau, de la sensibilisation par rapport au VIH/SIDA, etc.), les résultats étaient plus médiocres pour certains blocages fondamentaux entravant les progrès communautaires. Le personnel a organisé, sur plusieurs mois, une série de réunions avec des chefs religieux, politiques et gouvernementaux, des représentants des groupes de femmes et de jeunes, des ONG et des OCB locales et d'autres personnes intéressées, pour les encourager à discuter de ces blocages. Le VIH/SIDA revenait sans cesse comme sujet de préoccupation, en particulier par rapport aux droits des femmes dans le mariage, aux droits de succession des femmes et des enfants, au manque d'opportunités pour les jeunes et à la confusion liée au leadership et à la prise de décisions dans les villages.

Au cours de la période d'apprentissage, les membres de la communauté ont commencé à se rendre compte qu'ils n'avaient pas tous la même vision des opportunités ou des difficultés à affronter. Même s'ils pensaient



Les hommes ont parlé du manque de débouchés pour leurs produits, du manque de crédit pour accroître la production, des effets de l'effondrement des cours du café sur leurs foyers. Ils ont déclaré devoir payer des dots aux parents de leur future épouse avant le mariage, ce qui explique l'appartenance des femmes aux hommes et le fait que les hommes prennent toutes les décisions pour leurs épouses.

Les femmes ont évoqué leur manque d'éducation et leur non-participation à la prise de décisions, d'où cette impression de n'être que des citoyennes de seconde classe.

Selon elles, la culture locale est dépassée : les femmes n'ont pas le droit de négocier ni dans leur foyer ni à des niveaux supérieurs car elles sont considérées comme la propriété des hommes. Elles ne peuvent donc pas hériter de propriétés, posséder des terres ou faire connaître publiquement leurs besoins. En raison de leur position dans le foyer, les femmes ne sont pas capables de négocier leurs droits sexuels que ce soit dans ou en dehors du mariage. Dans le mariage, cela signifie qu'elles doivent toujours être à la disposition de leur mari et qu'elles ne peuvent négocier de rapports plus sûrs. Quant aux femmes non mariées, il est fréquent qu'elles aient des rapports sexuels sous la contrainte. La violence physique est également apparue comme un problème.

Les jeunes ont déclaré être exclus de la prise de décisions en raison de comportements traditionnels envers les jeunes, et se sentir discriminés. Selon eux, il n'y a pas de travail pour les jeunes, aucun crédit, aucune ressource pour démarrer une activité indépendante. Il n'y a rien à faire au niveau local et cela entraîne des problèmes d'alcoolisme. Les jeunes ont déclaré manquer d'informations sur de nombreuses questions importantes telles que la santé ou les affaires.

être une communauté homogène, gouvernée par la même combinaison de lois nationales et coutumières, ils ont remarqué qu'il existait en réalité de nombreuses divisions et différences entre eux : en particulier entre les hommes et les femmes, entre les leaders et les membres de la communauté, et entre les jeunes et les moins jeunes.

Un programme commun d'action a été élaboré, avec l'aide d'ACORD Tanzanie et en partenariat avec les autorités gouvernementales, d'autres ONG et de nombreux groupes communautaires. Le plan d'action a consisté à traiter de façon explicite les problèmes structurels tels que les inégalités liées au genre, les droits légaux et la bonne gouvernance, et la cohésion communautaire. ACORD Tanzanie, les partenaires et les membres de la communauté ont pensé qu'en attaquant ces problèmes de front, il serait possible de créer un environnement sûr et favorable, permettant à la population de développer les compétences nécessaires pour influencer la fourniture de services et d'informations et ainsi limiter l'impact et la portée du VIH/SIDA.

1. Gouvernance et leadership

Les chefs des villages ont déclaré se sentir désorientés face aux différences entre d'une part, les lois et les traditions coutumières appliquées depuis toujours au sein de leurs communautés, et d'autre part, les normes et réglementations transmises par le district et les autorités nationales. Ils ont reconnu qu'une formation sur les lois nationales leur permettrait de mieux faire respecter la loi et de participer davantage au développement d'une communauté plus ouverte et plus équitable. ACORD a été sollicitée pour donner à ces chefs une formation sur leur rôle et leurs responsabilités en tant qu'individus ayant des devoirs vis-à-vis de la communauté. ACORD les a mis en contact avec TAWOVA, une ONG locale

spécialiste des droits légaux, qui fournit à présent un appui à long terme pour développer les compétences des chefs de villages et de districts. ACORD a également contribué à mettre en place des canaux de communication plus efficaces entre les autorités villageoises, de districts et régionales pour que l'information soit diffusée et que la voix de la communauté soit entendue par les décideurs politiques.

PROCESSUS DE CHANGEMENT DANS LA PRISE DE DÉCISIONS COMMUNAUTAIRE - POUR UNE PARTICIPATION ÉLARGIE ET UNE PLUS GRANDE COHÉSION SOCIALE

Voix de la communauté : les effets du changement sur les structures de gouvernance

Le personnel d'ACORD a demandé à quelques chefs de village de commenter les répercussions de l'évolution de leur rôle sur la communauté. Trois chefs de village ont apporté leur témoignage :

"Tous nos efforts étaient inutiles, nous savions juste comment demander aux gens de respecter nos décisions, rien ne pouvait évoluer en douceur sans l'intervention de forces extérieures. Nous avions l'impression d'être des ennemis pour la population, les rencontres avec les communautés étaient peu fréquentes sauf lorsqu'il s'agissait d'émettre un ordre sur les taxes et les contributions. Cependant, nous savions que la situation n'était pas satisfaisante. Nous avons peu à peu reconnu que nos fonctions devaient évoluer après une série de formations et d'ateliers (organisés par ACORD) qui ont souligné la nécessité d'inclure la communauté dans la planification, et l'importance d'être des chefs de village justes et ouverts.

Aujourd'hui, les choses ont changé : des rencontres ont lieu une fois par mois et toutes nos activités sont organisées de façon participative avec les membres de la communauté. Nous pouvons aujourd'hui mettre en œuvre nos plans et atteindre nos objectifs en douceur, les communautés trouvant plus facile d'appliquer et de participer à ce qu'elles ont elles-mêmes planifié."

Concernant la lutte contre le VIH/SIDA, M. Bugingo, chef du village de Kayungu, déclare : " Nous émettons des arrêtés pour limiter l'activité des discothèques et des bars de nuit. Nous faisons également respecter les droits fonciers et à la propriété des personnes vulnérables comme les veuves et les orphelins. Notre commission foncière octroie des parcelles aux jeunes qui n'en ont pas, pour les aider à se lancer dans des activités de production et réduire ainsi leur oisiveté. Nous invitons même des pairs éducateurs pour parler des problèmes du VIH/SIDA au cours de nos réunions avec les villageois. Aujourd'hui, les gens n'ont plus honte de discuter publiquement du SIDA dans le village et ils apprécient qu'il en soit ainsi."

Angelo Busenene et Sweetbert Severian sont les chefs des villages de Kibondo et de Severian, et M. Bugingo est le chef du village de Kayungu, District de Karagwe. 2003

2. Renforcement des capacités communautaires

Des problèmes de cohésion sociale sont apparus très clairement au cours du processus initial d'apprentissage. Nombreux étaient ceux qui ne participaient pas pleinement aux structures locales ou aux plans d'action, ce qui signifie que les plans communautaires étaient incomplets ou discriminatoires vis à vis de certains groupes. Ceci a entraîné non seulement un manque de confiance entre certains groupes communautaires et les leaders locaux, mais également une inadéquation des plans par rapport aux besoins des villageois. La situation a été particulièrement délicate au début des années 2000 car d'un côté, le gouvernement tanzanien soutenait un plus grand engagement des communautés dans les processus de macro planification, mais d'un autre côté les femmes, les jeunes, les PVS et les plus pauvres des villages ne participaient que très rarement - voire jamais - aux réunions organisées à cet effet. Leurs



Rôle d'ACORD en tant que facilitateur

Les leaders ont été invités à prendre conscience de l'importance de leur rôle et de leur responsabilité dans la mise en œuvre des affaires légales. Ils ont reçu une formation adaptée sur la propriété foncière et les droits de succession, ainsi que sur les droits de la femme et de l'homme en général.

ACORD a facilité le dialogue communautaire⁷ pour faire comprendre à la population qu'elle jouit de droits fonciers, à la propriété, etc. relevant tous de la législation nationale tanzanienne.

ACORD a invité les membres de la communauté à envisager l'impact des droits fonciers et à la propriété sur leur sécurité à long terme, et par conséquent sur leurs choix de vie. En garantissant la possibilité pour les femmes d'hériter des terres et des biens leur revenant de droit, il s'agissait de limiter l'insécurité économique des femmes et des jeunes et de rendre moins nécessaire le remariage ou le lévirat (quel que soit le statut sérologique VIH de la femme ou celui de son défunt mari). Les hommes ont ainsi mieux compris l'importance de garantir aux femmes l'accès à leurs droits légaux.

ACORD a encouragé la population à développer la participation des PVS, des femmes et autres personnes marginalisées dans les fora de prise de décisions, afin que les commissions villageoises soient composées d'un panel communautaire plus large et plus représentatif.

Le développement des compétences communautaires s'est centré sur la création d'un climat de confiance pour exiger des leaders locaux une gouvernance juste et ouverte

Changements obtenus

Les leaders se sont sentis plus en confiance pour appliquer les lois nationales, et les lois coutumières ont été limitées. Les droits fonciers et à la propriété des femmes et des enfants ont donc été observés dans les tribunaux locaux. D'où une prise de décision plus transparente pouvant être défendue par les personnes chargées de faire appliquer la loi.

Les relations entre les membres de la communauté et leurs leaders se sont améliorées au fur et à mesure que la structure de prise de décisions est devenue plus transparente, ouverte et juste.

Les personnes qui se sentaient particulièrement vulnérables et marginalisées ont formé des groupes - les Comités Villageois d'Aide aux Veuves et aux Orphelins (les VWOC) - pour mieux articuler leurs droits et avoir plus de poids au sein de la communauté.

Le Conseil du District de Karagwe a compris que les processus de planification pourraient être considérablement améliorés s'il acceptait de dialoguer directement avec les habitants des villages. Les plans du district sont à présent largement inspirés par le niveau communautaire et reflètent donc mieux les souhaits de la population.

La principale différence a été qu'un groupe communautaire beaucoup plus large et transversal s'est déclaré prêt à assumer la responsabilité de son propre développement. Autre point positif : le district de Karagwe a réussi à obtenir des fonds d'un nombre plus important de bailleurs (gouvernement ou autres).

Les villageois ont pu mieux discuter avec les leaders locaux des problèmes affectant leur développement. Par exemple, dans le village de Chamchuzi, les chefs voulaient construire une école ; les villageois ont réussi à les convaincre de construire l'école non loin de là pour que les enfants n'aient pas trop à marcher pour s'y rendre.

besoins n'étaient donc pas pris en compte. Ce problème s'est également posé pour le VIH/SIDA, sachant qu'un environnement sain et favorable est essentiel pour que les individus initient un processus de changement visant à créer des compétences face au SIDA.

ACORD a utilisé des instruments tels que "Parcours" (Stepping Stones) et l'analyse de l'exclusion sociale pour mieux identifier les personnes prenant part à la prise de décisions et à leur mise en œuvre, et celles qui en étaient exclues. Les plus marginalisées comme les veuves et les orphelins ont estimé que, pour être davantage reconnus par la communauté, c'est-à-dire pour faire valoir leur droit à participer et s'assurer que leurs besoins soient pris en compte, la meilleure solution était de former des groupes d'intérêt spécifique. Les veuves et les orphelins ont toujours été très vulnérables dans la communauté. Souvent privés de terres et de biens, ils étaient habituellement les plus pauvres du village. Les veuves se remariaient avec un parent de leur défunt mari et les orphelins étaient pris en charge par des proches. Mais le nombre croissant d'orphelins et de veuves ainsi que la peur de contracter le VIH ont considérablement modifié ces arrangements séculaires.

ACORD a encouragé les femmes, les veuves, les PVS et les orphelins à travailler ensemble pour faire davantage entendre leur voix dans les affaires communautaires et commencer à remédier aux vulnérabilités propres à leur situation. Ces groupes appelés Comités d'aide aux Veuves et aux Orphelins

Voix de la communauté : impact du changement sur les relations entre hommes et femmes

Témoignage d'Edmond Kampiya, membre du réseau des pairs éducateurs sanitaires de Nyabiyonza (Kakurajo), sur les relations entre hommes et femmes:

"J'ai 43 ans. J'ai décidé de suivre la formation d'ACORD pour être pair éducateur sanitaire (PES) dans le domaine du VIH/SIDA. Avant, plusieurs obstacles m'empêchaient de mieux faire mon travail. Un grand nombre de personnes pensaient que le SIDA était lié à la sorcellerie et dépensaient beaucoup d'argent pour lutter contre la maladie. La plupart n'avait jamais entendu parler des lois sur le divorce ou la succession. Certaines de nos coutumes compliquaient la vie des femmes, par exemple le lévirat et les mariages forcés pour les jeunes filles.

"Nous étions 30 PES qui voulions comprendre comment mieux jouer notre rôle et lutter contre le VIH/SIDA dans la communauté. ACORD a organisé une formation "Parcours" pour ceux qui, comme moi, travaillent dans les communautés de Nyabiyonza. L'atelier a été très utile et nous avons immédiatement commencé à appliquer les compétences acquises pendant la formation. Suite à cela, des hommes et des femmes ont pu s'exprimer plus facilement sur certaines mauvaises pratiques telles que le fait de s'accaparer les biens des veuves, le lévirat, les mariages forcés et les divorces.

"Les jeunes, garçons et filles, ont évoqué des attitudes profondément ancrées et des comportements inconvenants chez les hommes et les femmes tels que l'alcoolisme (entraînant un gaspillage des ressources familiales) et la prostitution.

"Après avoir observé les changements intervenus dans mon village, j'apprécie aujourd'hui que les autorités locales soient capables de prendre des mesures pour interdire la consommation excessive d'alcool chez les hommes et les femmes, les mariages forcés et les cérémonies nocturnes, pour éviter les comportements à risque susceptibles d'entraîner la propagation du VIH/SIDA."

Karagwe 2003

⁷En utilisant des instruments tels que l'analyse de l'exclusion sociale



(VWOC), ont voulu éviter toute stigmatisation en ne précisant pas comment ils étaient devenus veuves ou orphelins. Ils ont commencé à faire valoir leurs droits à hériter de terres et de biens, et à pouvoir donner leur opinion sur les affaires locales. Les VWOC ont gagné le respect des villageois et sont souvent considérés comme les responsables de l'articulation des droits et de la défense des besoins des plus vulnérables. Ils sont impliqués dans de nombreuses activités communautaires : échange d'informations, expression des préoccupations des personnes vulnérables lors de réunions publiques, fourniture de soins et d'appui aux personnes victimes du VIH, etc. Ils ont également pu améliorer l'accès au crédit afin que chaque membre puisse profiter d'une plus grande stabilité économique. Ces groupes sont de plus en plus reconnus au niveau de la circonscription et du district et les VWOC participent désormais aux processus de planification.

L'évolution des groupes d'intérêt spécifique a considérablement renforcé les communautés locales et amélioré la participation des groupes auparavant marginalisés. Elle a également contribué à ce que certains groupes comme les veuves et les orphelins ou les PVS se sentent davantage en confiance pour réclamer un soutien et des services adaptés à leur situation, au niveau régional et du district. C'est ainsi que les communautés de Nyabionza, dans le district de Karagwe, ont pu obtenir une aide financière et technique plus importante de la part du gouvernement du district.

3. Droits des femmes

Au cours du processus d'apprentissage, les femmes et les jeunes filles ont pu dire combien elles se sentaient sous-estimées. Il est apparu que les petites filles ne recevaient généralement pas une bonne éducation car elles devaient travailler à la ferme, que les femmes avaient du mal à négocier leurs droits sexuels car - en raison du système de dot - elles étaient considérées comme appartenant aux hommes. En outre, elles étaient souvent privées du droit d'hériter des biens du ménage, préoccupation majeure pour de nombreuses femmes compte tenu de l'augmentation des décès dus au VIH.

Réflexion des hommes et des femmes sur la signification du mot "Droits"

- Droit à exiger le respect des droits fondamentaux
- Droit à être considéré(e) et respecté(e)
- Droit à l'éducation
- Droit d'échanger des idées
- Droit à s'exprimer pour participer à la prise de décisions
- Droit à posséder biens et propriété
- Droit à être traitées comme les hommes
- Droit à la sécurité et à l'accès au travail

Karagwe 2001

TAWOVA a été invitée à animer une série de réunions de sensibilisation, en travaillant avec des hommes et de femmes pour que tous puissent s'exprimer sur les droits légaux et entamer un processus de changement afin d'améliorer la sécurité juridique des femmes, et ainsi influencer leur statut au sein de la communauté. Les thèmes traités ont été notamment la législation nationale en vigueur (loi sur le mariage, la succession, les infractions contre l'intégrité sexuelle et les droits de l'homme) comme partie intégrante de la Constitution tanzanienne. Suite à ces réunions de sensibilisation, beaucoup ont souhaité s'engager davantage. Certains participants ont voulu approfondir les questions légales et apprendre à partager leurs connaissances au sein de la communauté.

Grâce aux techniques du "Parcours", ACORD a lancé un processus permettant à la communauté de

reconsidérer les relations de pouvoir existantes, de promouvoir l'équité et l'égalité des sexes et de renforcer l'accès des femmes aux ressources et aux partenariats. Les membres de la communauté ont pu articuler leurs différentes opinions sur la façon dont les relations actuelles entre hommes et femmes remettent en cause leurs droits et leurs choix. En toute liberté, ils ont envisagé une possible adaptation de leur structure communautaire afin de la rendre plus équitable pour les hommes et les femmes.

Suite à ce processus, certains membres de la communauté ont établi une liste de demandes devant être présentée aux Comités du Développement de la circonscription pour essayer d'influencer la politique à un niveau plus général. Ils ont évoqué le droit des femmes à la succession et l'assistance pouvant leur être fournie par les agents juridiques pour qu'elles fassent valoir leurs droits fonciers et à la propriété. Ils ont également réclâmé un meilleur accès à l'information sur des sujets clés tels que la santé, l'éducation et les opportunités économiques. Aujourd'hui, les comités de circonscription entretiennent des relations plus régulières avec les villages pour garantir une meilleure diffusion de l'information. D'autre part, la représentation des veuves et des orphelins permet d'informer les circonscriptions des besoins des personnes les plus vulnérables au sein de la communauté. Ce partenariat vertical n'a pas seulement permis d'améliorer les services rendus aux villageois ; ces derniers étant mieux à même d'articuler leurs besoins, il leur a également facilité l'accès à des ressources financières.

Voix de la communauté : Comités d'Aide aux Veuves et aux Orphelins (VWOC)

Dorothea Mathayo vit dans le village d'Ahakishaka, elle est veuve et a six enfants. Elle explique l'évolution de leur situation dans le village :

"Avant, les veuves n'avaient pas accès à l'information et au savoir. Nous ignorions notre droit à hériter des biens de nos maris et nous ne connaissions pas les services auxquels nous pouvions avoir accès, ni les plans qui pouvaient nous affecter dans notre région. Nous étions donc désavantagées et nous nous sentions vulnérables.

"Les chefs des villages invitaient généralement les femmes mariées et celles dont la situation économique était plutôt supérieure à la moyenne. Nous étions sous-estimées et méprisées par nos communautés. Nous avions l'impression d'être des femmes malchanceuses puisque nous ne participions à aucun séminaire, à aucune formation ou commission. Les veuves étaient généralement considérées comme un fardeau pour la famille du défunt mari puisque nous n'avions pas le droit de posséder des terres, juste de les cultiver pour les autres. Notre belle-famille nous forçait à nous marier pour pouvoir ainsi conserver la terre et la maison.

"Les choses ont bien changé. Aujourd'hui, nous savons que les veuves et les enfants ont le droit d'hériter des terres. Nous avons formé des groupes appelés comités d'aide aux veuves et aux orphelins pour lutter ensemble contre les causes de notre pauvreté. Nous défendons nos droits dans les comités de village et nous luttons contre les injustices sociales. Nous sommes même très actifs au niveau politique. ACORD nous a aidés à accéder au crédit pour développer des activités génératrices de revenus pour le petit commerce. Le village nous invite maintenant dans le cadre des VWOC à différentes formations et réunions de village, et notre voix est entendue."

Karagwe 2003



Conclusion

A Karagwe, ACORD Tanzanie a appliqué des principes basés sur les droits, ce qui a permis de mettre en lumière certaines préoccupations essentielles des habitants du District : besoin de droits légaux/de bonne gouvernance et sentiment d'isolement des personnes marginalisées.

Grâce à la formation de groupes d'intérêt spécifique, les veuves et les orphelins se sont sentis plus à l'aise, plus confiants et plus crédibles pour demander à participer davantage aux affaires du village. La constitution de groupes et les avantages de cette démarche pour chacun des membres ont contribué à la diffusion de cette méthode permettant d'accroître la participation des personnes marginalisées. La formation des groupes a élargi la participation villageoise, améliorant ainsi la communication verticale avec les autorités de la circonscription et du district.

De plus, la formation dispensée aux membres de la communauté et aux leaders locaux en matière de gouvernance et de droits légaux a fortement contribué au changement. Elle a sans aucun doute amélioré les problèmes de droits légaux dans le village et a conduit à une structure plus transparente et défendable. Elle a également permis de développer de meilleures relations entre villageois et autorités de la circonscription et du district, en aidant les villageois à faire preuve de davantage de clarté et de crédibilité dans ces partenariats.

Il est clair que la participation accrue des plus vulnérables et l'amélioration des systèmes juridiques et de gouvernance ont eu un impact sur la création de compétences face au SIDA. Cependant, nous ne voulons pas surestimer l'importance d'un appui continu à long terme. Les villages de la région Karagwe sont très isolés. Sans l'appui d'un très grand nombre de partenaires qui ont fourni des services techniques, des informations, des fonds, etc. la situation des communautés serait beaucoup plus difficile. La mise en place de réseaux avec des communautés vivant dans d'autres zones, l'échange et l'apprentissage à partir des enseignements tirés et la collaboration avec le plus grand nombre possible d'associations sont essentiels pour conserver la même dynamique en vue de la création de compétences face au SIDA.

Chapitre III : Le programme "Moyens de subsistance en milieu urbain" de Mwanza

La ville de Mwanza a considérablement changé ces dernières années. C'était jadis un port de taille relativement modeste sur les rives du Lac Victoria, mais la ville a connu une véritable explosion suite à l'apparition de l'exploitation minière et des industries de transformation piscicoles et à l'essor du commerce entre les villes des rives du Lac Victoria au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. Mwanza est aujourd'hui la seconde ville du pays, avec presque 480 000 habitants et c'est un important centre d'activités commerciales⁸. De plus en plus de villageois sans ressources affluent vers Mwanza dans l'espoir d'y trouver un travail. La plupart s'installent dans les bidonvilles situés à la périphérie de la ville. Ces bidonvilles sont des zones dynamiques : malgré le manque d'aménagements, les familles qui viennent pour trouver de meilleures conditions de vie, peuvent s'installer dans certaines zones administrées par des comités locaux de rue.

Quand ACORD Tanzanie a commencé à travailler dans ces bidonvilles, elle s'est très vite rendue compte que le manque de ressources des communautés était compensé par un fort esprit d'entraide. Les comités de rue, relevant des autorités civiles locales, sont chargés de la réglementation des activités locales telles que la construction de baraques et le maintien de l'ordre public. En plus de ces comités, il existe d'autres groupes d'entraide : les comités VIH/SIDA, responsables de l'information et de la prévention dans la communauté, GECHNET (Réseau Santé Infantile et Genre) spécialisé en santé publique et en santé sexuelle et reproductive, le Forum Politique d'ONG qui fournit un instrument de défense des droits communautaires dans le cadre du développement politique au niveau régional et du district, et le MNGONET (Réseau des ONGs de Mwanza), créé par les autorités municipales de Mwanza, qui coordonne les activités locales des ONG et des OCB.

Dès le début de son travail avec les communautés des bidonvilles, ACORD Tanzanie a tout de suite remarqué qu'en dépit du nombre et de la diversité impressionnante des groupes locaux, des comités, des OCB et des ONG, la plupart étaient dominés par un ou deux groupes spécifiques de personnes, en particulier par des hommes de la tribu de Sukuma (pasteurs ayant toujours vécu dans la région de Mwanza). Certains groupes communautaires étaient exclus des structures locales et ne pouvaient même pas exprimer leurs inquiétudes : membres des tribus de Kurya et de Chaga, femmes, jeunes hommes, groupes vulnérables comme les foyers ayant à leur tête une femme ou un enfant et PVS. Pour la population, tout ceci était à l'origine d'une multitude de problèmes : certaines tribus se sentaient marginalisées, les stéréotypes culturels à l'encontre des femmes étaient renforcés, les jeunes sans travail n'avaient pas la possibilité d'améliorer leur situation et la vulnérabilité notamment des PVS et des foyers tenus par des femmes n'en était que renforcée.

Pour accroître la participation des différents groupes, l'équipe de Mwanza a encouragé l'organisation d'une série de réunions et de débats communautaires à différents moments et dans différents lieux, en y conviant des personnes aussi différentes que possible. Le résultat fut plutôt encourageant.

La population a demandé de l'aide pour former des groupes d'intérêt spécifique présentant des objectifs communs. ACORD Tanzanie s'est plus particulièrement intéressée aux PVS.

Dans la communauté de Mwanza, des groupes d'appui et d'aide appelés Imani⁹ se multipliaient déjà dans les bidonvilles, montrant que les PVS et les personnes présentes à leurs côtés essayaient déjà de s'en sortir par leurs propres moyens, et avec le soutien du Programme Lemela de lutte contre le SIDA. ACORD a incité davantage de PVS à participer à ces groupes et à partager leur expérience. Suite au travail des Imani, les personnes et les foyers infectés ou affectés par le virus ont retrouvé confiance et espoir en l'avenir, ce qui a contribué à atténuer les craintes et la discrimination au sein de la communauté. En 2003, 81 PVS ont demandé à rejoindre ces Imani, par ailleurs constamment sollicités pour aider à mettre en relation des personnes traitées pour des infections opportunistes, apporter une assistance juridique, accéder à des dispositifs de micro crédit, etc.

⁸Recensement de la Population et de l'Habitat 2002, www.tanzania.go.tz/census/
⁹Imani est un mot Swahili qui signifie foi



Opportunités existantes

- Existence de comités de rue représentant la population locale des bidonvilles.
- Fort esprit d'entraide. Cf. le nombre de personnes prêtes à travailler comme bénévoles
- Bonnes relations avec les autorités municipales
- Langue commune pour l'ensemble de la population: le Swahili. D'où de multiples opportunités d'échange d'informations et d'apprentissage de nouvelles choses
- Les femmes sont conscientes que leur arrivée en ville leur a donné un rôle nouveau et plus satisfaisant.

Priorités à traiter

- La communauté souhaite améliorer son environnement à la fois physique (sanitaire) et social (réduction de la violence liée au genre et de la propagation du VIH). La violence à l'encontre des femmes est fréquente, culturellement acceptée (les hommes affirment que c'est une façon de montrer leur supériorité), et elle est aggravée par l'abus d'alcool.
- La communauté souhaite améliorer sa sécurité économique par l'accès au crédit. La plupart des organismes de prêt exigent des garanties dont les habitants des bidonvilles ne disposent généralement pas, surtout les plus pauvres et les plus vulnérables.
- La population souhaite renforcer les structures communautaires existantes en élargissant la représentation au sein des comités de rue, pour lutter contre certaines tensions sociales et contre certains comportements préoccupants comme la violence et l'alcoolisme. Un grand nombre de personnes ont exprimé leur inquiétude face à la vente de la boisson locale et à l'augmentation de l'alcoolisme et de la violence.
- Les femmes souhaitent participer davantage aux activités communautaires.
- Les femmes souhaitent que les filles puissent profiter des mêmes opportunités en matière d'éducation que les garçons.
- La prévention du VIH est considérée comme tout à fait prioritaire car, selon la population, une telle promiscuité entre des personnes si différentes peut les amener à céder à la tentation.

Les problèmes liés au VIH ont également été spécifiquement traités par l'intermédiaire des comités de rue VIH/SIDA, composés de membres de la communauté des bidonvilles. Cependant la stigmatisation due au VIH/SIDA est restée très forte, et les comités ont eu besoin d'un appui pour renforcer leurs rôles et leurs fonctions. Grâce à une meilleure compréhension de la participation et à l'intégration de différentes personnes, ils ont pu mieux répondre aux besoins de la communauté. Les PVS ont pu parler plus ouvertement de leur statut, et leur lutte contre les causes et les conséquences du VIH/SIDA a renforcé la crédibilité des réponses proposées au

Voix de la Communauté : améliorer l'image des PVS

Le comité Papa Reli est un groupe composé de PVS et de leurs familles. Le virus ayant sérieusement affecté le revenu des foyers et le coût des médicaments et de la nourriture étant difficile à assumer, le comité Papa Reli a décidé de solliciter un prêt pour aider les familles à faire face à ces dépenses et à reprendre une activité. Chaque membre du comité a accepté de placer 15 % de son revenu en épargne pour aider à créer un fond de réserve pouvant faire l'objet d'un prêt de la part de n'importe quel membre en cas d'urgence. Voici le témoignage de Mzee Juma Magamba du comité Papa Reli :

"J'aimerais que les membres de la communauté comprennent que la lutte contre le VIH/SIDA implique un engagement, des efforts concertés, de l'empathie et de l'amour pour les personnes et les foyers touchés par le VIH/SIDA. Ces derniers doivent faire face à des besoins économiques et sociaux de base, mais ils sont faibles et alités. Qui doit les aider ? Les communautés, les structures locales de gouvernance et les ONG sont responsables du développement d'un environnement socio-économique plus favorable aux personnes et aux foyers touchés par le VIH/SIDA."

Les fonds à disposition du Comité Papa Reli contre le VIH/SIDA ont été utilisés pour aider les personnes et les foyers touchés par le virus. Ils ont été accompagnés d'une aide au développement de compétences financières au sein du comité, ce qui a contribué à améliorer l'image de Papa Reli dans la communauté. Le comité est devenu une source d'appui importante, un modèle d'entraide pour les autres PVS des bidonvilles.

Comité Papa Reli, Mwanza, Mars 2003.

niveau communautaire. D'autres PVS ont retrouvé confiance en eux et ont donc été capables de mieux vivre avec le virus. Ainsi, disent-ils, ils peuvent appréhender plus efficacement les problèmes médicaux au fur et à mesure que ces derniers apparaissent.

Un autre groupe communautaire a également souhaité remettre en cause sa non-participation à l'articulation des besoins et être impliqué dans les plans d'action. Sa première initiative a été la création des Groupes d'Actions sur le Genre (les GAG).

Les Groupes d'Action sur le Genre (GAG)

Les GAG sont des groupes mixtes qui reposent sur l'idée que les femmes peuvent apporter une contribution précieuse aux débats communautaires, mais qu'elles ont besoin pour ce faire d'une plateforme spéciale. Le rôle des GAG est de promouvoir la participation des femmes dans le cycle d'apprentissage, d'action et de réflexion au sein de leur communauté pour garantir que les droits et les atouts des femmes soient reconnus comme il se doit. De nombreux GAG ont également entrepris un plaidoyer au sein de leurs communautés pour lutter contre certaines croyances culturelles traditionnelles imposées aux femmes. Ils ont demandé aux membres de la communauté de chercher à comprendre pourquoi les femmes étaient considérées comme des citoyens de second rang. Des débats ont eu lieu sur certains proverbes locaux traduisant la supériorité masculine et le fait que les hommes se sentent autorisés à prendre des décisions au nom des femmes. ACORD Tanzanie a formé les membres des GAG à la sensibilisation et à la mobilisation communautaire et leur a fourni des informations sur des thèmes comme la réduction de la violence liée au genre ou le respect des droits sexuels afin de limiter la propagation du VIH. De nombreux Groupes ont également réalisé un travail de sensibilisation sur les droits légaux des femmes et ont encouragé les femmes à faire valoir leurs droits de succession et à la propriété.



Voix de la Communauté : Comment les droits légaux peuvent-ils aider les veuves ?

Mama Hawa est veuve, elle vit dans la circonscription de Pasiani dans la banlieue de Mwanza City. Son mari est décédé en 2000, après avoir longtemps souffert du SIDA. Après l'enterrement, la famille du défunt a organisé une réunion de clan. Dans la culture Sukuma, ce genre de réunion a pour objectif d'identifier celui qui va hériter de la femme, des enfants et des biens du défunt. Le frère aîné du défunt, pour l'occasion porte-parole du clan, a décidé que l'héritier du défunt serait son plus jeune frère. Il a ensuite déclaré que si Mama Hawa rejetait cette décision, elle était libre de quitter la maison et ses enfants pour se marier avec un autre homme.

"Ce fut difficile pour moi de décider si je devais me marier avec mon beau-frère ou m'opposer à cette décision au risque de tout perdre" raconte Mama Hawa.

Au cours de cette réunion de clan, sa belle-sœur qui était assise à ses côtés, lui a discrètement conseillé d'accepter cette décision conforme à la culture Sukuma. En larmes, Mama Hawa n'a pu se résoudre à cette idée, préférant vivre seule avec ses enfants. Elle a donc été chassée de la maison et ses trois enfants lui ont été enlevés pour être placés chez une tante, alors que le plus jeune frère héritait de la maison et des biens.

Mama Hawa a alors loué une chambre non loin de là, et s'est lancée dans un petit commerce avec l'aide financière d'un ami. Un jour, elle a entendu parler d'un groupe d'action sur le genre à Pasiani ; elle s'y est rendue pour voir de quoi il s'agissait. Le débat sur les droits des veuves à hériter des biens de leurs maris a complètement répondu à ses préoccupations et elle s'est sentie soutenue. Avec le temps, Mama Hawa a trouvé le courage nécessaire pour s'adresser à un des membres du Groupe d'Action sur le Genre basé à Ilmela pour qu'il la conseille et l'oriente vers une assistance judiciaire. Mama Hawa a donc été envoyée vers l'Organisation de défense des Droits de la Femme de Kivulini, située en ville. Cette organisation l'a aidée à récupérer les biens de son mari, et elle vit à présent avec ses enfants dans son ancienne maison.

Mwanza 2003

Changement social suite à l'action des GAG

Les Groupes d'Action sur le Genre ont été un important catalyseur du changement dans les bidonvilles. En seulement trois ans, plus de 30 groupes ont été formés. L'annonce de leur succès s'est transmise de bouche à oreille.

- Les groupes ont pu avoir accès au crédit pour aider à améliorer leurs activités de petit commerce. D'autres femmes se sont alors senties encouragées à former des groupes d'accès au crédit, etc. et à se sortir elles-mêmes du cycle de la pauvreté.
- Les groupes ont fait prendre conscience à la communauté qu'il est mal d'abuser des femmes, que ce soit physiquement ou sexuellement, et que de tels cas devaient être rapportés. En parallèle, ils ont rappelé aux comités de village leur obligation de prendre des mesures justes et ouvertes pour lutter contre les abus physiques ou sexuels. Suite à cette sensibilisation, les comités de rue des circonscriptions de Ilmela et de Pasiani soumettront désormais les cas d'abus aux tribunaux des villes si les hommes refusent au départ de s'acquitter de leur peine.

- Les GAG ont fait pression sur les autorités municipales pour essayer de résoudre des problèmes comme la violence liée au genre et les abus sexuels. Suite à cela, des structures juridiques locales opérant au niveau de la circonscription, connues sous le nom de "Mabaraza ya Usuluhishi ya Kata" (tribunaux de réconciliation de circonscription) ont demandé une formation sur les problèmes liés aux droits légaux des femmes. Ces tribunaux affirment être aujourd'hui mieux à même de légiférer sur ces questions. Par exemple, une veuve ayant perdu tous ses biens à la mort de son mari a pu saisir le tribunal et récupérer ce qui lui revenait de droit.
- Ceci prouve un véritable changement d'attitude par rapport aux droits des femmes à s'affranchir de la violence ou des abus sexuels. Les hommes disent aujourd'hui que celui qui bat une femme s'expose à des problèmes, et que si son cas est jugé, il sera puni.
- Les hommes et les femmes commencent à comprendre la nécessité de s'asseoir autour d'une même table pour parler de leurs problèmes sans recourir à la violence. Les hommes considèrent à présent que les droits des femmes sont essentiels pour garantir leur participation.

Le premier succès des GAG a été de faire progressivement accepter aux communautés le fait que les femmes puissent apporter une contribution précieuse et, pour la première fois, des femmes sont autorisées à se présenter aux élections des comités et à parler en public. De plus en plus d'hommes demandent à participer aux GAG, voyant que cela leur permet d'être pris pour modèles par la communauté. Les GAG ont rejoint d'autres groupes pour réclamer auprès des autorités locales l'amélioration des services de santé reproductive. Certaines femmes ont été élues conseillères de circonscription, occupant des sièges au conseil municipal "Madiwani wa Viti Maalum vya Wanawake".

Le succès des GAG a encouragé ACORD à demander aux membres de la communauté d'analyser en profondeur les limites que les relations hommes/femmes pouvaient poser aux efforts de développement de la communauté. Les habitants de Lukobe ont souhaité commencer par un processus d'apprentissage et d'action, sachant qu'il s'agissait d'un processus long et parfois difficile⁶⁰.

ACORD Tanzanie a invité les habitants du bidonville de Lukobe à essayer d'analyser et d'avoir un regard plus critique sur les problèmes liés au genre dans leur communauté. Les participants ont choisi le terme local "Ludanha" (signifiant littéralement "Parcours") pour symboliser le besoin d'entreprendre un long processus. La première étape a consisté pour les différents membres de la communauté à articuler leurs préoccupations.

Les femmes d'âge mûr ont déclaré manquer de compétences en matière de négociation, compte tenu des traditions qui les obligent depuis toujours à être soumises aux hommes, à ne jamais parler de sujets en rapport avec le sexe, y compris la fidélité. Elles ont également déclaré que l'analphabétisme chez les femmes les empêchait de progresser.

Les jeunes ont affirmé manquer à la fois de savoir être (faculté à négocier, compétences d'écoute et de prise de décisions) et d'esprit d'entreprise, ce qui explique que des jeunes filles se laissent parfois entraîner par des hommes qui leur proposent des "cadeaux" en échange de relations sexuelles.

Les hommes plus âgés ont estimé qu'ils étaient supérieurs et qu'ils avaient le droit et le devoir d'avoir plusieurs épouses. Ils ont déclaré que tout revenu gagné par le foyer devait être utilisé pour y faire venir d'autres femmes, qu'une femme n'avait pas à prendre la parole devant un groupe d'hommes et qu'ils considéraient les femmes comme des êtres inférieurs aux hommes.

Après avoir écouté les opinions des uns et des autres, les participants se sont rendus compte que certaines attitudes étaient très préjudiciables aux femmes, et que les hommes devaient accepter que le fait que certains aspects de la culture traditionnelle - injustes et opposés aux droits des femmes - soient dépassés.



Voix de la Communauté : changer les attitudes par rapport à la violence liée au genre

Mama Kibonge, 24 ans, et son mari, M. Kombeo, 28 ans, sont arrivés dans la rue rocailleuse et pentue de Lumala "A," à Mwanza City, dans l'espoir d'y trouver de meilleures opportunités professionnelles. Six mois après, M. Kombeo avait trouvé un emploi temporaire dans une des usines de transformation de poisson, sur les rives du Lac Victoria.

Mama Kibonge raconte que le couple se disputait très souvent car Kombeo pouvait changer brutalement de comportement après avoir bu avec ses amis. En larmes, Mama Kibonge déclare : " la vie était devenue très difficile pour moi et pour mes deux enfants ; nous n'avions plus rien à manger car mon mari dépensait tout l'argent en buvant de la bière locale avec ses amis. Si je lui demandais de l'argent pour acheter de la nourriture ou d'autres produits de première nécessité, il me battait et me menaçait de divorcer".

Un samedi soir, Kombeo rentre tard à la maison. Il est tellement ivre qu'il ne peut plus marcher et il est soutenu par deux hommes. Lorsque Mama Kibonge lui ouvre la porte, il lui demande de lui servir à dîner. Elle lui rappelle qu'il n'a pas laissé d'argent le matin et qu'elle n'a donc pas pu acheter de nourriture ni de charbon de bois. En colère, Kombeo commence à la battre avec une vieille machette. Sous l'effet des coups, Mama Kibonge tombe sur un outil tranchant qui lui laisse une blessure profonde, et elle s'évanouit. Elle ne se souvient plus comment elle s'est retrouvée dans un service pour femmes de l'Hôpital Régional Sekou Toure, la tête recouverte d'un bandage. Deux jours après, elle est autorisée à sortir de l'hôpital et rentre chez elle ; plusieurs voisines viennent lui rendre visite pour la consoler de sa mésaventure.

L'une des voisines lui parle alors du Groupe d'Action sur le Genre et lui propose de s'adresser à l'un de ses membres pour demander de l'aide. Le GAG envoie Mama Kibonge vers une organisation d'assistance judiciaire aux femmes qui porte plainte contre son mari pour coups et blessures. Au Tribunal de réconciliation de la circonscription basé à Ilemela, Kombeo est condamné à payer une amende de 150 000 Shillings tanzaniens à sa femme, et est prié de la respecter. Cependant, Kombeo demande grâce car, dit-il, il lui est impossible de payer l'amende.

A la fin du "Parcours", les villageois de Lukobe avaient changé un certain nombre de choses:

- Lors de la prochaine élection partielle, les femmes vont être encouragées à se présenter pour siéger au Comité de Lukobe.
- Le Comité de Lukobe a décidé de construire un dispensaire pour réduire le trajet à pied des femmes.
- La communauté a convenu de faire pression pour qu'un plus grand nombre de filles soient inscrites à l'école.
- Les femmes sont autorisées à garder l'argent qu'elles ont gagné au lieu de le remettre à leurs maris.
- Les jeunes filles se sentent moins forcées d'avoir des relations sexuelles contre leur gré.
- Les hommes disent avoir réduit le nombre de partenaires hors mariage.
- Les comités de village ont pris des mesures relatives à la vente de bière locale pour tenter de réduire l'ivrognerie, ainsi que la violence et la débauche sexuelle qu'elle entraîne.

Groupes vulnérables et micro crédit

La sécurité économique préoccupe la plupart des habitants des bidonvilles de Mwanza City, mais c'est un problème particulièrement crucial pour les familles devant faire face aux conséquences du VIH/SIDA. Les PVS

Voix de la communauté : changer l'éducation sexuelle et les relations entre hommes et femmes

Balanogakuyomba (63 ans) est une Sukuma, mariée, et qui vit avec ses sept enfants. Elle habite Lukobe depuis 1976. Elle raconte que, selon la tradition Sukuma, le père s'assied généralement au coin du feu, le soir, avec ses fils et leur parle de la maturité, du mariage et des risques que présentent les relations sexuelles avant le mariage. Les mères, tout en cuisinant, expliquent comment devenir une bonne épouse, parlent des risques de grossesse précoce et des maladies sexuellement transmissibles pouvant rendre stériles. 50 ans après, Balanogakuyomba se souvient encore de la prudence de sa mère lorsqu'elle leur disait : "...mes filles, faites attention - vous serez fécondées par des hommes qui plus tard vous donneront des noms déshumanisants" (traduit du Kusukuma). Les temps ont bien changé et cette éducation familiale traditionnelle n'est plus aussi fréquente. Par conséquent, les enfants et les jeunes sont aujourd'hui très vulnérables, et les adultes ne savent pas comment les aider à faire face aux problèmes qu'ils rencontrent.

Ng'wana Kweji est aussi une Sukuma. Elle s'inquiète de l'impact des comportements actuels envers les femmes sur sa communauté. Elle raconte qu'elle n'a reçu aucun enseignement formel car, pour ses parents, la scolarisation des filles n'avait pas d'intérêt. Cette attitude était fréquente dans une culture où les femmes ne sont pas considérées à leur juste valeur. Les hommes prennent donc toutes les décisions au foyer ou dans la communauté, et les femmes n'ont pas le droit de parler ouvertement de sujets importants tels que la polygamie ou le sexe.

Balanogakuyomba a décidé de suivre la formation à Lukobe pour mieux comprendre ce que sont devenues les relations entre hommes et femmes et l'image du sexe et de l'amour. Elle voulait voir si elle pouvait aider à améliorer la situation des femmes dans sa communauté. Ng'wana Kweji a voulu participer à la formation pour être ensuite capable de partager ses inquiétudes avec son mari, à savoir que leurs filles puissent recevoir une éducation et parler des relations sexuelles. Au cours de la formation, les participants ont déclaré que les femmes ayant plusieurs partenaires étaient appelées "nogu lugunanha bagosha" (littéralement "dame peu scrupuleuse qui aide les hommes à assouvir leurs pulsions sexuelles") alors que les hommes présentant ce même comportement sexuel à risque étaient appelés "lushu lwuge kisenza basheke" (littéralement "couteau tranchant" "massacrant" des jeunes filles").

A l'issue d'une formation, Balanogakuyomba a décidé d'essayer d'améliorer l'image des femmes de Lukobe pour qu'elles soient davantage respectées et d'aider à développer une culture plus favorable aux femmes.

n'ont pratiquement aucune chance d'accéder au crédit à partir des sources habituelles, faute de garantie. Cependant, avec l'appui nécessaire, elles pourraient vivre normalement et profiter d'une situation économiquement viable pendant plusieurs années. ACORD Tanzanie s'est écartée de son rôle principal de facilitateur pour développer un programme de micro-crédit afin d'aider les PVS et les personnes normalement exclues des programmes de financement à petite échelle. Il est apparu clairement qu'il serait nécessaire d'ajuster le programme de micro finance à la situation des PVS, mais que cela permettrait de réduire l'impact du virus sur les familles ainsi que la probabilité de voir les plus vulnérables glisser vers des comportements à risque.

L'approche micro crédit d'ACORD Tanzanie est originale car elle n'implique pas de garantie physique ou financière. Au contraire, elle prévoit des mécanismes souples permettant aux individus et aux foyers touchés par le VIH/SIDA d'accéder à des prêts, sans avoir à fournir de fonds sécuritaires de groupe ou d'épargne obligatoire comme garantie "indirecte". De plus, les prêts accordés aux personnes infectées ou affectées par le virus sont sans intérêt. ACORD a aidé les personnes et les familles qui souhaitaient accéder au crédit à développer comme prévu leurs compétences financières : établissement d'un budget pour le foyer, gestion de l'épargne, évaluation de la diversification de l'activité commerciale, et développement des mécanismes appropriés pour réduire la pression financière.

Conclusion

Le principal défi du travail d'ACORD dans les bidonvilles de la périphérie de Mwanza était d'atteindre les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées. Les bidonvilles sont, par nature, des communautés



Description sommaire du programme de micro crédit

Critères de prêt	Montants & objectif	Echéanciers de remboursement	Résultats/ impact
<ul style="list-style-type: none"> La demande doit être effectuée par l'intermédiaire d'une OCB en activité Ne pas devoir d'argent ou ne pas avoir manqué d'honorer un autre crédit Ne pas être employé à plein temps Priorité aux personnes sollicitant un crédit pour la première fois Chaque membre est responsable du prêt, alors que le groupe garantit la totalité de la somme perçue Aucune garantie physique exigée Les PVS, les veuves, les orphelins & les femmes sont particulièrement encouragés à se regrouper et à demander un prêt, mais le programme est également ouvert à d'autres membres de la communauté afin d'éviter tout ressentiment. 	<ul style="list-style-type: none"> Les prêts sont octroyés à des fins commerciales (petit commerce et achat de moyens de production horticole respectueux de l'environnement) La moyenne des prêts s'élève de 50 à 5 000 \$US selon la taille de l'activité et le type de bénéficiaire (individu ou groupe). 	<ul style="list-style-type: none"> Ils sont établis d'un commun accord en définissant l'organigramme des recettes et des dépenses (avec toutes les sources de revenu et les dépenses, et les bilans mensuels prévisionnels) Les intérêts sont minimums pour encourager ceux qui se seraient exclus eux-mêmes à profiter du programme. Le crédit est remis aux bénéficiaires individuels lors d'une réunion de groupe pour que tous les membres du groupe soient informés des prêts individuels. 	<ul style="list-style-type: none"> Remboursement effectué à hauteur de 86.14% Promotion d'une culture d'épargne et de prêt au sein des groupes pour qu'ils n'aient plus besoin de solliciter des financements extérieurs Du fait de leurs contributions, les participants peuvent s'exprimer sur une gestion souple du programme. Amélioration du niveau de vie, par ex. frais médicaux, nourriture, frais de scolarité, construction d'une maison avec des toiles ondulées.

relativement mobiles : ses habitants ne cessent d'aller et venir pour trouver un emploi ou bien regagner leur région d'origine. L'approche consistant à utiliser les structures existantes et à essayer d'y intégrer de nouveaux groupes a été essentielle pour toucher ces communautés et les impliquer. La collaboration avec les structures existantes telles que les comités VIH/SIDA et les comités de rue, a également permis d'aider ces communautés à jouer un rôle plus important et plus efficace dans la création de compétences face au SIDA dans les bidonvilles.

Cependant, le travail mené à Mwanza grâce aux structures existantes (comme les Groupes d'Action sur le Genre) requiert l'engagement d'autres partenaires, en particulier des autorités municipales, des prestataires de services et des donateurs. Ces communautés très pauvres et très mobiles ne peuvent être à l'origine du changement si elles ne disposent pas de ressources. Cette approche communautaire visant à intégrer le VIH dans les structures et les groupes existants, peut conduire au développement d'un environnement plus sûr et plus favorable, mais elle ne peut fournir des informations et des services essentiels tels que les traitements des IST et la distribution de préservatifs. Cette approche d'intégration doit aller de paire avec des interventions spécifiques contre le SIDA, afin de créer des compétences face au virus.

Les avantages de l'utilisation des réseaux existants et émergents ont été très visibles à Mwanza où la promiscuité est grande que ce soit dans la vie quotidienne ou professionnelle. Les groupes d'action sur le genre et les tribunaux de réconciliation de circonscription ont développé leurs compétences dans le cadre de la lutte contre le SIDA, en profitant des expériences positives enregistrées dans la région. La mise en réseau peut être considérée comme un objectif provisoire de l'association, mais c'est souvent l'une des demandes les plus fréquentes de la population. A Mwanza, la mise en réseau a représenté une charge de travail supplémentaire qu'ACORD Tanzanie a assumée en très peu de temps.

Chapitre IV : Caractéristiques communes déterminant l'approche basée sur les droits de Karagwe et de Mwanza en vue de l'intégration du VIH/SIDA

Cette étude de cas essaie de démontrer que l'intégration du VIH/SIDA ne se résume pas à l'apprentissage de nouvelles méthodologies liées à la programmation. L'expérience d'ACORD Tanzanie a été d'appliquer efficacement certains principes bien connus et approfondis, en examinant principalement les changements et les adaptations nécessaires pour nous, en tant qu'association, ainsi que la façon dont nous pouvons jouer un rôle plus efficace dans la création de compétences face au SIDA. Comme nous l'avons dit précédemment, le rôle d'ACORD comprend trois aspects principaux : accroître la participation, renforcer et construire des partenariats, et améliorer la mise en réseau. Ce chapitre tente d'approfondir ces trois aspects, en présentant quelques-uns des principaux enseignements du programme d'ACORD Tanzanie.

Participation

Certaines caractéristiques des structures existantes (par ex. l'esprit de bénévolat) montrent que les communautés prennent déjà des initiatives pour créer des compétences face au SIDA. Si elles reçoivent l'appui nécessaire, elles sont les mieux placées pour analyser leurs droits et leurs besoins et mettre en pratique le processus de changement.

Comment ACORD a-t-elle mis en œuvre son engagement en faveur de la participation communautaire ?

La participation permet que l'approche basée sur les droits soit légitime et pertinente. C'est également grâce à la participation qu'une telle approche peut être "opérationnalisée" afin de répondre aux questions pratiques de la population et de provoquer le changement à un rythme qui lui convienne. Le succès de toute approche basée sur les droits dépend de la participation.

La participation communautaire n'est pas automatique et elle peut rencontrer une certaine résistance de la part de ceux qui ont le plus à perdre. Elle implique une vision à long terme, à la fois pour inciter les autorités à comprendre les avantages d'une participation élargie et pour aider les personnes marginalisées à exprimer leur droit à participer. Le rôle d'ACORD Tanzanie a été de plaider en particulier en faveur de l'intégration des femmes (spécialement les veuves et les plus pauvres), des jeunes, des PVS et des orphelins, et de soutenir cette intégration par la formation. Dans le processus de création de compétences face au SIDA, le fait de garantir la participation de différents groupes a permis de regrouper toutes les compétences locales disponibles, favorisant ainsi une plus grande cohésion sociale. Plus la participation des groupes communautaires sera large, plus ces derniers auront les moyens d'exiger des leaders locaux l'application des règles de bonne gouvernance ou de leadership.

ACORD Tanzanie a formé l'ensemble de son personnel à des techniques comme "Parcours" et l'analyse de l'exclusion sociale. Il lui a semblé nécessaire de développer au départ des relations basées sur l'ouverture et la confiance, respectueuses des structures existantes avant d'inciter ces mêmes structures à s'ouvrir davantage. Puis, elle a entamé un long processus de sensibilisation et de formation à la participation qui a évolué au rythme de la communauté.

A Mwanza et à Karagwe, la prise de contrôle au niveau communautaire était visiblement une mesure d'intérêt général. Dans les bidonvilles de Mwanza comme dans les villages de Karagwe, des structures (comités et groupes locaux) sont chargées de prendre des décisions et de rendre des jugements collectifs sur des questions



communautaires. Elles représentent une source importante d'information et de cohésion sociale à l'intérieur de la communauté et elles participent, avec les comités de circonscription et de district, au développement politique. Dans la plupart des bidonvilles et des villages, l'esprit de bénévolat est très présent, reflétant des valeurs culturelles séculaires et aussi un héritage de l'ère Ujamaa (le socialisme africain de Nyerere qui a encouragé l'entraide et l'indépendance, avec l'appui de l'Etat).

Ces structures existantes et émergentes permettent aux membres des communautés de participer au processus de changement. La participation peut se faire à plusieurs niveaux : de l'échange d'informations à l'exercice d'une influence sur le développement politique et la prestation de services. Même si toutes les personnes ne souhaitent pas influencer le changement, chacun devrait avoir le droit de le faire. Les objectifs d'ACORD Tanzanie quant à une participation communautaire accrue découlent donc de la prise de conscience de ce droit individuel. Cette étude de cas présente quelques méthodes permettant d'accroître la participation.

Les structures de pouvoir existantes sont formées des comités de village ou de rue, des Imani et de diverses personnes influentes. La plupart font preuve d'un sens communautaire et de l'intérêt général très fort, mais elles manquent de connaissances et de compétences en matière de leadership et sur la façon de provoquer le changement. Ces personnes représentent en général l'élite des villages ou des bidonvilles, regroupées par tribu, âge, sexe ou situation économique, reflétant ainsi des attitudes séculaires par rapport aux structures de pouvoir et de prise de décisions.

Les structures émergentes comprennent les groupes d'action sur le genre, les pairs éducateurs sanitaires et les groupes d'aide aux veuves et aux orphelins. Ces groupes sont apparus lorsqu'ACORD Tanzanie a lancé sa démarche de sensibilisation sur les droits et les besoins d'un plus grand nombre de personnes au sein de la communauté et sur les avantages pour tous du développement de stratégies plus inclusives.

Partenariats

Les partenariats sont une part essentielle de l'approche basée sur les droits. Ils aident les communautés à accomplir leurs plans d'actions, ils représentent une excellente méthode d'intensification du développement communautaire et ils aident le gouvernement à assurer le respect des droits et la réponse aux besoins de la population.

Il ne fait aucun doute que la création de compétences face au SIDA requiert des partenariats. Selon l'ONUSIDA, on peut définir de la manière suivante une société compétente face au SIDA :

"Une société dans laquelle toutes les personnes acceptent que le VIH/SIDA affecte leur vie et leur travail. Pour vivre avec le VIH/SIDA, elles évaluent précisément les facteurs qui peuvent les exposer ou exposer leur communauté au risque d'infection et porter atteinte à la qualité de vie des personnes affectées par le VIH/SIDA. Par le biais de partenariats locaux, elles mobilisent les moyens et génèrent les connaissances nécessaires pour s'employer à réduire ces risques et à améliorer leur qualité de vie" (ONUSIDA 2001)

Les partenariats doivent être développés horizontalement entre les associations, les ministères et les donateurs ou les OCB, ainsi que verticalement entre les communautés et les ministères, les ONG et les donateurs, ou les communautés et les ONG, etc. Cela doit aboutir à une organisation complexe d'organes autonomes qui suivent leur propre voie mais dans un objectif commun de création de compétences face au SIDA.

La valeur des partenariats a été illustrée par la variété des actions menées par ACORD Tanzanie. Les institutions publiques ont particulièrement apprécié de pouvoir travailler avec les structures locales. Le plan stratégique du

gouvernement tanzanien prévoit notamment de prendre davantage en compte les opinions communautaires dans la planification et la prestation de services. En travaillant en partenariat avec les communautés, le Conseil du District de Karagwe a pu tenir compte des opinions communautaires dans son dernier Plan Stratégique.

Pour ACORD, le partenariat avec des agences prestataires de services comme les centres sanitaires ou les associations responsables du renforcement des capacités comme MNGONET (Réseau d'ONG de Mwanza) ou TANEWA (ONG spécialisée dans les droits légaux) a permis d'adapter les services fournis aux besoins communautaires. En ce sens, les partenariats révèlent comment l'intégration du VIH/SIDA dans les principaux programmes de développement accroît inévitablement la demande d'interventions spécifiques pour lutter contre le SIDA. Les deux éléments doivent être complémentaires.

Mise en réseau

Les réseaux offrent aux communautés la possibilité de partager leurs expériences et d'apprendre des autres associations. Ils permettent d'influencer les débats au plus haut niveau et peuvent amplifier de façon significative l'impact de petits projets communautaires.

La mise en réseau permet d'intégrer les efforts communautaires à petite échelle dans les mouvements nationaux (voire internationaux) en vue de créer des compétences face au SIDA. Cette étude de cas montre comment un processus communautaire d'apprentissage, d'action et de réflexion peut entraîner la création de compétences face au SIDA. Même s'il apparaît clairement qu'il s'agit d'une méthode efficace pour aider les communautés à affronter les causes ou les conséquences du VIH et contribuer à intégrer le VIH/SIDA dans une action de développement plus large, on peut regretter qu'elle intervienne à si petite échelle que son impact global en est trop limité et trop lent. Cependant, c'est grâce à la mise en réseau que le processus de changement devient plus pertinent et influent. Les communautés souhaitent partager leurs expériences et apprendre les unes des autres ; les idées qui ont fait leur preuve sont très vite reprises et adaptées aux différents environnements.

Les réseaux permettent aux communautés d'influencer des débats plus généraux en apportant leur point de vue, en articulant leurs droits et leurs besoins et en démontrant leur capacité à soutenir les initiatives de développement de compétences face au SIDA.

A Karagwe, ACORD Tanzanie est impliquée dans de multiples réseaux ; elle contribue notamment à renforcer KADENVO, un réseau d'OCB & d'ONG créé au niveau du District pour échanger expériences et informations sur divers problèmes de développement dont celui du VIH/SIDA dans la région. ACORD a appuyé le réseau en organisant des ateliers d'échange d'informations, en rédigeant un bulletin d'information et en mettant en relation les OCB et ONG avec d'autres réseaux de lutte contre le VIH/SIDA en dehors de Karagwe. A Mwanza, ACORD a aidé les groupes d'action sur le genre à faire part de leurs expériences dans d'autres bidonvilles ; c'est ainsi qu'environ 30 groupes se sont formés en trois ans.

ACORD Tanzanie participe déjà à l'échange et à l'apprentissage dans d'autres réseaux régionaux tels que SafAids, et profite des conférences et des ateliers internationaux pour échanger avec d'autres associations concernées et pour offrir aux groupes communautaires une plateforme leur permettant de participer à un niveau plus général.

La mise en réseau et les partenariats ont besoin d'être entretenus et encouragés. Ils demandent du temps et peuvent s'avérer onéreux pour les organisations communautaires. Parfois, l'engagement et l'enthousiasme ne suffisent pas, et des ressources externes à long terme sont nécessaires.



Conclusion: L'approche basée sur les droits d'ACORD Tanzanie

Une approche basée sur les droits bien orientée facilite l'intégration de tous les groupes vulnérables dans le processus d'apprentissage, d'action et de réflexion. Elle garantit l'implication de tous les acteurs dans le processus de changement, et permet une riposte globale contre le VIH/SIDA à la fois par des interventions spécifiques contre le SIDA et par une action contre certains facteurs sous-jacents qui accentuent les effets du virus. L'utilisation d'une approche basée sur les droits est totalement compatible avec un plaidoyer à tous les niveaux renforçant les droits et les opinions des plus marginalisés.

Comme nous l'avons dit au début de cette étude, il n'existe pas une seule définition de l'approche basée sur les droits pour la programmation. Cependant, elle semble reposer sur les principes de responsabilité, de renforcement des moyens d'action et de participation. Ces principes sont très utiles pour traiter certaines causes sous-jacentes du VIH/SIDA, à savoir les inégalités sociales, la pauvreté et l'instabilité sociale. ACORD Tanzanie a accepté de mettre en œuvre des approches basées sur les droits en posant au préalable un regard critique sur ses propres structure et situation organisationnelles. Puis, elle a fourni du personnel ainsi que des instruments participatifs d'apprentissage, d'action et de réflexion, en partenariat avec les communautés et d'autres associations, garantissant ainsi les mécanismes internes nécessaires pour connaître et répondre aux plans d'action communautaire.

Tout au long de cette étude de cas, nous avons surtout voulu montrer qu'en permettant aux communautés de jouer un rôle plus central dans le processus de changement, l'intégration du VIH/SIDA devient inévitable. Autrement dit, c'est une façon de garantir que le VIH/SIDA soit considéré au-delà des simples paramètres sanitaires, et que les compétences nécessaires soient développées pour créer un environnement ouvert et sûr permettant aux individus de prendre des décisions adaptées en matière de santé reproductive et sexuelle.

Pour ACORD Tanzanie, l'intégration du VIH/SIDA signifie passer du statut d'association responsable de la mise en œuvre à celui de facilitateur d'un processus de changement social par le biais de la participation, de la mise en réseau et des partenariats. Cette approche permet un engagement plus complet et plus actif de la communauté dans le développement d'un agenda de changement social visant à mobiliser les moyens et à générer les connaissances nécessaires pour limiter les risques et améliorer la qualité de vie.

Nous espérons qu'en partageant l'expérience d'ACORD Tanzanie, nous inciterons d'autres associations communautaires à faire part de leur propre expérience et à appliquer des approches similaires pour promouvoir une plus large reconnaissance des petites initiatives communautaires, ces dernières étant destinées à encourager la création de compétences face au SIDA à tous les niveaux de la société.

Annexe I – Aperçu des débats relatifs à l'intégration du VIH/SIDA.

Le terme d'intégration est utilisé depuis plusieurs années dans les débats relatifs à certains concepts, en particulier dans les débats sur le genre. Il désigne souvent la mise en valeur d'un problème clé (ici le VIH) par son intégration dans les diverses activités de l'organisation concernée. Les organisations qui participent au débat sur l'intégration sont extrêmement variées, et leurs opinions et leurs expériences ont été largement diffusées. Voici un aperçu de quelques-unes des principales contributions au débat:

Marissa Wilkins (VSO) décrit ainsi l'intégration :

“Concept général de riposte au VIH/SIDA dans les secteurs de développement où la lutte contre la pandémie n'est pas obligatoirement envisagée”.

Elle décrit ensuite comment le concept (ou l'approche) d'intégration peut servir de guide pour faire passer les communautés d'une situation de peur ou de rejet (entraînant la stigmatisation et la discrimination) à un environnement plus ouvert, mieux informé et plus propice aux efforts de lutte contre les causes et les conséquences du virus. "L'intégration du VIH" résume donc en quelques mots la nécessité de faire face aux causes et aux conséquences du virus dans toutes les actions humanitaires et de développement

Principaux documents en faveur du concept et de la mise en œuvre de l'intégration

Mainstreaming HIV/AIDS into Development : what it can look like
Oxfam GB 2002
<http://www.oxfam.org.uk/hiv/aids/mainstreaming.html>

Mainstreaming HIV/AIDS: A Conceptual Framework and Implementing Principles
GTZ/UNAIDS June 2002.
<http://www.gtz.de/aids/english/hiv.html>

UNAIDS: Methods and approaches for Local Responses to HIV/AIDS,
<http://www.kit.nl/frameset.asp?TargetURL=/health/default.t.asp>

Global HIV/AIDS Strategy FY2002-06
CARE USA
<http://www.careusa.org/priorities/hiv.asp>

Mainstreaming HIV/AIDS: Looking Beyond Awareness,
Voluntary Services Overseas 2002
<http://www.vso.org.uk>

HIV/AIDS Mainstreaming: A Definition, Some Experiences and Strategies. Health Economics and AIDS Research Division, University of Natal HEARD January 2003
<http://www.und.ac.za/und/heard/>

Swedish International Development Cooperation “How to invest for future generations – guidelines for integrating HIV/AIDS into development cooperation”
<http://www.sida.se/Sida/jsp/polopoly.jsp?d=1265&a=20465>

Sue Holden dans son prochain livre¹² envisage les expériences d'Action Aid, Save the Children UK et d'Oxfam GB comme une base permettant de développer le concept d'intégration au sein d'un cadre clair et bien défini qui différencie "le travail sur le SIDA" du concept d'"intégration" du VIH/SIDA :

“Le travail sur le SIDA” est un terme utilisé pour désigner le travail directement centré sur la prévention du SIDA, les soins, le traitement ou l'appui, un travail différent et mis en œuvre indépendamment d'autres actions humanitaires ou de développement existantes. Par exemple, les efforts destinés à



changer les comportements et les programmes de soins à domicile.

“Le travail intégré sur le SIDA” est une expression utilisée pour désigner le travail réalisé parallèlement ou en tant que partie intégrante des actions humanitaires et de développement. L'intérêt principal reste le travail direct de prévention, de soins, de traitement ou d'appui, mais ce travail est ici associé et lié à d'autres projets ou s'inscrit dans le cadre de programmes plus larges. Par ex. : la sensibilisation par le biais de programmes éducatifs.

“L'intégration du SIDA en externe” désigne l'adaptation du travail des programmes humanitaires et de développement pour prendre en compte la susceptibilité à contracter le VIH ou la vulnérabilité face aux effets du SIDA. Elle est centrée sur les principales actions des programmes dans le contexte instable défini par le SIDA. Par ex. : un projet agricole adapté aux besoins des foyers vulnérables d'une communauté affectée par le SIDA.

“L'intégration du SIDA en interne” correspond au changement de politique et de pratique organisationnelles visant à réduire la susceptibilité de l'organisation à contracter le VIH et sa vulnérabilité aux effets du SIDA. Elle est principalement axée sur le SIDA et l'organisation. Elle présente deux aspects : le travail sur le SIDA avec le personnel (par ex. prévention et traitement du SIDA) et le changement de fonctionnement de l'organisation (par ex. planification, budgétisation et méthodes de travail du personnel).

Ce travail contribue à transposer l'approche de riposte au VIH/SIDA dans des secteurs de développement où la pandémie n'est pas obligatoirement combattue en vue d'obtenir un cadre valorisant le rôle de l'intégration parallèlement à d'autres approches toutes aussi pertinentes de lutte contre le VIH/SIDA.

GTZ est également impliqué dans le développement d'un cadre de travail pour orienter les approches d'intégration. GTZ définit ainsi l'intégration :

“Une approche primordiale permettant de développer des réponses multi-sectorielles au VIH/SIDAelle constitue un ensemble de stratégies pratiques afin d'intensifier les réponses et de lutter contre les effets sur le développement du VIH et du SIDA ”.

GTZ affirme que pour que l'intégration ait lieu, cinq principes simples doivent être respectés :

Le 1er principe souligne l'importance du développement d'un thème ou d'un point de départ clair et précis pour l'intégration du VIH/SIDA afin de maintenir l'attention nécessaire pour provoquer un impact.

Le 2ème principe affirme qu'au niveau national, l'intégration ne se produit pas en dehors du contexte national existant. Par conséquent, les politiques nationales ou les cadres stratégiques de lutte contre le VIH/SIDA doivent être utilisés comme cadre de référence. Les efforts d'intégration doivent intervenir au sein des structures institutionnelles existantes.



Le 3ème principe stipule que le plaidoyer, la sensibilisation et le renforcement des capacités sont nécessaires pour que la population puisse mieux s'engager dans l'intégration. On ne peut s'attendre à ce que l'intégration se développe d'elle-même.

Le 4ème principe réaffirme la nécessité de distinguer deux domaines dans l'intégration : le domaine interne (ou lieu de travail) où sont traités les risques et les vulnérabilités du personnel, et le domaine externe où l'institution mène des interventions VIH/SIDA sur la base de son mandat et de ses capacités à appuyer les efforts stratégiques nationaux ou locaux.

Le 5ème principe souligne l'importance du développement de partenariats stratégiques basés sur un avantage comparatif, la rentabilité et la collaboration.¹³.

Ces principes soulignent le fait que l'intégration doit reposer sur un travail bien ciblé en partenariat avec d'autres associations et doit utiliser les mécanismes et les structures existantes. Par conséquent, l'intégration du VIH est considérée comme un processus de changement à la fois au sein de l'organisation et à l'extérieur.

Dans une série de brochures, Oxfam GB explique comment son programme au Malawi a fonctionné pour atteindre les objectifs d'intégration qu'elle définit comme suit : il s'agit d'assurer que "les répercussions du VIH/SIDA soient combattues et limitées dans les communautés et au sein des organisations de tous les secteurs"¹⁴. Dans ces brochures, Oxfam Malawi nous présente l'ensemble d'un processus de formation et de sensibilisation du personnel, à la fois au sein d'Oxfam et chez ses partenaires, afin de pouvoir réaliser les ajustements nécessaires en matière d'organisation et de programmation.

L'expérience d'ACORD Tanzanie souligne également la nécessité de réaliser des ajustements à la fois en matière d'organisation et de programmation pour approfondir et élargir la lutte contre le VIH/SIDA. Cependant, l'une des principales leçons est que le changement dépend finalement non pas d'associations externes mais des communautés qui y sont favorables et qui veulent faire valoir leurs droits et définir leurs propres agenda et stratégies de lutte contre la menace du VIH/SIDA.



Bureau homologué:

Londres

Royaume-Uni

Dean Bradly House
52 Horseferry Road
London SW1P 2AF
United Kingdom

Tel: +44 (0)20 7227 8600

Fax: +44 (0)20 7799 1868

email: info@acord.org.uk

website: www.acord.org.uk

Bureau de Nairobi

ACK Garden House
3rd Floor B Wing
1st Ngong Road Avenue
Nairobi
Kenya

PO Box 6126-00200

Tel: +254 (20) 272 1185/1186/1172

Fax: +254 (20) 272 1166

Email: info@acrodnairobi.org.uk

Bureau de Kampala

ACORD

Plot 1272

Block 15 Nsambya

PO Box 280

Kampala

Uganda

Tel: +256 (41) 266 596/267 667/8/9

Fax: +256 (41) 267 669

Email: eaf@afsat.com or acordug@uol.co.ug
or dennis.hasap@acord.or.ug

ACORD est une association à responsabilité limitée. Numéro d'immatriculation: 1573552.

ACORD est une association caritative régie par memorandum et règlement associatif, homologuée au Royaume-Uni au numéro: 283302
